VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 10 MARS 1914 NUMERO 43

LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:

619 AVE. McDERMOT

Téléphones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

UNE LECON DE L'ETRANGER

La *Liberté* nous a gracieusement ouvert ses colonnes chaque fois que nous avons pu trouver le temps d'écrire en faveur des Caisses Populaires, dites Desjardins. Nous ne saurions assez remercier notre journal de sa grande bienveillance.

Le sujet est loin d'être épuisé. Nous devrions constamment revenir sur les multiples avantages de la coopération et du crédit populaire, sous forme de Caisses Populaires afin de convaincre notre bon peuple que ces organisations sont en quelque sorte le complément naturel, presque nécessaire, des oeuvres paroissiales.

Comme diversion aux articles précédents je vous invite aujourd'hui à une petite excursion en terre étrangère pour voir ce qui s'y passe en fait d'économie populaire. Puisse l'exemple des vieux pays secouer notre apathie et nous décider à entrer enfin dans cette voie progressive.

Notre rapide excursion prendra tout d'abord l'allure d'un pèlerinage au pays de nos Pères. Le coeur rempli d'émotions nous foulons le sol que cultivaient nos aïeux avant de venir au Canada: et quoiqu'à trois cents ans de distance, nous nous sentons "chez nous" ici, puisque nous sommes en France.

France, terre illustre à tant de titres; pays de merveilles, et aussi des extrêmes... Admirable par tes oeuvres de charité et de dévouement; pourquoi faut-il qu'en même temps des oeuvres néfastes rongent ton sein, te déshonorent, t'abaissent! Ne laisse donc plus cette espèce de concile infernal, qu'est ton détestable gouvernement, fausser ta destinée, et t'humilier sans cesse. La gloire et l'honneur du pays, le bonheur du peuple, son rang autrefois si élevé dans le concert des nations: tout est sacrifié à la haine stupide de tes gouvernants contre la Sainte Eglise, ta Mère. Ils ne semblent préoccupés que d'une chose: poursuivre Dieu, le poursuivre partout, dans le coeur de l'enfant, dans le coeur de la femme, dans les institutions publiques et charitables dans les livres et jusque dans les astres. Et Dieu poursuivi s'est un peu retiré... Conséquence: cette belle France qui marchait autrefois à la tête des nations de premier ordre est descendue presque dernière des nations de second rang. Quand donc, France bien-aimée, cesseras-tu cette lutte sacrilège et insensée contre ton Dieu? Quand feras-tu taire cette haine diabolique qui t'humilie et te rend malheureuse, et fait de toi la risée des autres peuples.

Pardon! Le souvenir de notre mère-patrie m'avait fait presqu'oublier l'objet de votre excursion.

Pleurons sur ce pays si beau, et si mal gouverné. Mais ne le méprisons pas, car nous trouvons ici des frères. Donnons leur toute notre sympathie et admirons les oeuvres populaires et sociales de l'ouvrier français.

Les Français sont éminemment économes. Nous l'avons souvent entendu dire et nous le constatons chez ceux qui viennent s'établir au milieu de nous.

Ce n'est pas chez eux mesquinerie, mais prévoyance. Ils pensent à leurs vieux jours et veulent avoir, alors, de quoi se reposer sans être à charge aux autres. Ils habituent l'enfant à l'économie dès son bas âge.

Le travailleur, l'ouvrier français a eu, tout comme chez nous, et plus tôt que nous, ses véritables amis qui ont établi le crédit populaire, sous forme de "Petites Caisses", (caisses populaires).

Devinez combien il y en a de ces "Petites Caisses" en France, et les sommes que le peuple y a amassées?... Au-delà de 49,000 petites caisses, où sont accumulés plus de 72 millions de francs!

Supposez, pour ces 72 millions un intérêt de 3 pour cent, ce qui est au-dessous de la réalité, vous aurez déjà un revenu annuel de 2,160,000 francs à répartir parmi les adhérents de ces 49,000 caisses. N'est-ce pas un puissant secours? Supposez que ces économies eussent été placées dans les banques de l'Etat, qui en aurait profité? Les maîtres de la haute finance; et le peuple n'eut pas touché un sou de ces 2,160,000 francs annuels qui lui reviennent grâce au système des Caisses Populaires.

Maintenant, traversons les Vosges, et pénétrons en Allemagne. De toutes les nations européennes, l'Allemagne est peut-être celle qui s'est développée le plus rapidement depuis un demi-siècle.

A l'Allemagne revient l'honneur d'avoir crée la Caisse Populaire. Celle-ci naquit d'un besoin urgent. L'Allemagne était littéralement rongée par les usuriers juifs; et comme toujours, c'est sur le peuple ouvrier surtout que pesait l'oppression usuraire. Pour rémédier au mal trois éminents sociologues, MM. Schultze, Roffeisen et Delitz, établirent la première caisse populaire en 1848.—En souvenir de leur principal organisateur, ces caisses s'appelèrent, et ont toujours été connues depuis, sous le nom de Caisses Roffeisen. (C'est le système adopté en Australie, et dont nous parlions dans un numéro précédent de la *Liberté.*) A la chambre allemande, un député du centre, le baron Schnorlemer, s'en fit le champion, leur fit assurer une reconnaissance légale, et travailla à leur établissement. Les Caisses Populaires Roffeisen s'établirent bientôt dans toute l'Allemagne et délivrèrent ce malheureux pays du joug intolérable des Juifs. L'illustre prélat allemand, Mgr Kettler, s'en fit aussi l'ardent promoteur. En 1910 il y avait au-delà de 2,200,000 sociétaires dans les 17,992 caisses Roffeinsen, sans compter les autres coopératives agricoles qui formaient un chiffre de 29,500 coopératives en tout. Les fonds de ces caisses s'élèvent aujourd'hui à "cinq cents millions" de piastres. La dépense moyenne pour chacune de ces banques populaires, formées d'environ 90 membres, n'est que de $150 par année. Ces Caisses sont assez fortes maintenant pour prêter à moins de 5 pour cent. Cela explique comment une pareille organisation a pu soustraire le peuple au joug des Juifs.

Dotons notre pays de nos admirables Caisses Desjardins et nous aurons un résultat tout aussi satisfaisant.

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

ET LA NATION CANADIENNE!

Dans tous les milieux sérieux et bien informés, l'on n'a pas cessé, ces derniers temps, de dénoncer l'immigration à outrance pratiquée par nos gouvernants. On a signalé tous les dangers—dont plusieurs déjà visibles, d'une telle politique et demandé un changement.

L'an dernier ne nous l'a pas donné: l'immigration dépassa le chiffre de celle de l'année précédente.

1914, à en juger par ses débuts, ne marquera aucun changement dans la politique d'immigration du gouvernement. Déjà, les paquebots déversent sur nos rives les flots d'Européens.

Mais cela n'est rien en regard du projet quasi fabuleux de la Western Canada Colonisation and Development League.

Elle se propose tout bonnement d'amener dans l'Ouest canadien dix millions d'immigrants, une fois et demie la population actuelle du Canada, sept ou huit fois la population du moment des provinces de l'Ouest.

Et c'est en défiant ainsi le temps et le nombre qu'on espère tirer du creuset une nation canadienne!

MILITARISME ET PACIFISME

"The Defence of Canada"—In the Light of Canadian History—est le premier pamphlet d'une série d'études qui porteront le titre général: International Good Will Series. Il est de la plume de M. Christopher West qui a déjà à son crédit la substantielle étude qui a nom "Canada and Sea Power".

* * *

M. West est un pacifiste de tradition. Il ne croit pas au militarisme qui pour lui est la source des malheurs des nations modernes. C'est l'idée maîtresse de son livre. Il demande à l'histoire canadienne à la période qui va de 1861 à nos jours, des raisons de prôner l'un et de dénoncer l'autre.

* * *

Un peu après 1861, le gouvernement impérial demandait au peuple canadien "non seulement que le Canada contribuât en hommes et en argent à l'établissement d'une force militaire dans l'Amérique du Nord mais encore que de telles contributions devinssent permanentes et soustraites au contrôle du parlement local",—du parlement canadien. C'était un effort de coordination des forces des colonies sous un contrôle central. Elle s'appuyait de toute l'imminence du danger que courait à cette époque la frontière canadienne. Mais il n'échappa pas à nos hommes politiques du moment qu'elle comportait une orientation nouvelle de la politique canadienne et que c'était entrer dans la voie du militarisme. D'où sa défaite au parlement et devant le peuple aux élections.

Cet insuccès ne refroidit pas l'ardeur des hommes de Londres et de 1861 à 1865 leur correspondance s'efforça de faire accepter l'idée par le gouvernement canadien. Au printemps de 1865, John A. Macdonald, Georges-Etienne Cartier, John Brown et Alexander T. Galt allèrent en Angleterre conférer avec les hommes d'état impériaux de la défense du Canada. Tous les efforts des militaristes impériaux aboutirent à l'énoncé d'un programme résolument pacifique par les représentants canadiens. Programme dont on ne dérogera pas durant plus de trois décades. Pacifisme, consécration totale de toutes les ressources du Canada à son développement matériel, à la colonisation de ses régions encore inhabitées, défense du territoire canadien par le peuple canadien, non-intervention dans les guerres extérieures; c'était la réponse du Conseil Exécutif aux dirigeants de la politique de l'Empire.

Ce pacifisme si nettement affirmé par les Pères de la Confédération devenait l'essence de leur oeuvre, son principe vital. Ils le firent dominer tant qu'eux-mêmes durèrent. Le militarisme nous fut inconnu. Les temps ont changé et maintenant nous marchons à pas de géant dans la voie des dépenses militaires. Tandis que les deux dernières décades voient la population s'accroître de moins de cinquante pour cent, le chiffre de la force permanente triple et le coût de son maintien fait plus que se décupler.

D'après l'auteur, nous aurions commis une grande erreur en abandonnant le pacifisme pour le militarisme. Les bonnes relations qui n'ont cessé d'exister entre les Etats-Unis et le Canada sont une éclatante justification du programme des Pères de la Confédération. Si, à l'instar des nations européennes, nous nous fussions alors armés, les Etats-Unis, de leur côté, en eussent fait tout autant. En lieu de bonne entente entre deux voisins nous aurions une réciproque méfiance. L'expérience des nations européennes nous le démontre.

La politique de pacifisme de Cartier et de Macdonald est en péril, dit M. Christopher West. Et si notre budget militaire s'est rapidement accru, a fait un bond prodigieux, c'est que, dérogeant à la sage politique de Cartier et Macdonald, nous avons participé à une guerre d'agression, au Transvaal.

Mais cette orientation nouvelle ne corresponderait pas à la volonté du peuple canadien. Et si en cette année 1914, dit encore M. West, on lui permettait de s'exprimer librement il ratifierait les principes pacifiques élaborés en 1865.

* * *

Cette brochure peut s'obtenir de la librairie J. M. Dent and Sons Ltd., 27 rue Melinda, Toronto, moyennant dix sous.

DEDIE AU FREE PRESS

La semaine dernière, nous rapportions les succès de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface dans un concours ouvert par le "Fort Garry Chapter Daughters of the Empire".

C'était un demi renseignement et qui reléguait dans l'ombre une partie du succès de ces pauvres écoles bilingues. Une lettre de Lorette a complété ce renseignement. Nous y avons appris,—nous communiquons cela au *Free Press*—que Melle Irène Gendron, du couvent de Lorette, a remporté la médaille de bronze, l'un des trois prix offerts pour le grade 'senior'.

Et cette jeune triomphante n'a que seize ans. Elle a subi les examens d'entrée. Elle a passé avec succès les examens de troisième classe, de deuxième classe et se prépare à ceux de première classe.

C'est beau tout cela! Mais que serait-ce si nos écoles bilingues avaient une réelle valeur!

QUE SONT CES IDEES?

Nous avons signalé souvent à nos lecteurs la malhonnêteté de la campagne que mène le *Free Press* contre tout ce qui est français et catholique au Manitoba. A l'heure présente, le *Free Press* redouble de violence et il n'est presque pas de jours où il ne déverse un peu de sa bile sur le catholicisme et ses représentants. Tout lui sert de prétexte à une attaque.

Mgr Langevin a visité, en février dernier, Notre-Dame de Lourdes et Saint-Léon. Le *Free Press* affirme que ce fut autant une visite politique qu'une tournée religieuse. "...the Archbishop's tour seems to have been as much of a political as of a religious nature".

Et le *Free Press* amène de l'avant ses preuves:

Notre-Dame de Lourdes:

"Sa Grandeur exhorta aussi les catholiques de ces régions à revendiquer courageusement leurs droits civils en même temps que leurs droits religieux. Si vous ne pouvez pas encore être représentés par un des vôtres au Parlement,—ce qu'il serait bon d'examiner sérieusement,—du moins ne votez que pour un candidat dont le chef s'engage à respecter les justes réclamations des catholiques du Manitoba".

A Saint-Léon:

"En répondant à la fière adresse des paroissiens, Monseigneur, fit appel à la foi et au patriotisme de la population et l'exhorta à toujours maintenir haut et ferme le drapeau des revendications catholiques. Nous devons affirmer nos droits en tout temps, mais surtout en temps d'élection. Les catholiques de langue française doivent apprendre des Anglais à réclamer la plénitude de leurs droits, sous peine de devenir la victime de leur mépris. Les Anglais ne respectent que ceux qui savent affirmer leurs droits, tandis qu'ils foulent aux pieds ceux qui ne savent pas se tenir debout devant eux. Si les catholiques de la province entière s'entendaient et marchaient en une phalange serrée, ayant à leur tête, dans l'ordre civil, un homme capable de les rallier tous, il nous serait fait bonne et prompte justice."

"Qui veut, ajoute le *Free Press* en guise [illegible]entaires, comprend parfaitement que Sa Grandeur aurait pu tout aussi bien en un mot, demander aux catholiques de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Léon de voter pour les candidats de Roblin."

Lecteurs de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Léon, que pensez-vous de l'honnêteté du *Free Press?* Y a-t-il un cerveau honnête pouvant découvrir dans les deux réponses citées par le *Free Press* une invitation à voter pour les candidats de Roblin? Où est la tournée politique? La voyez-vous, gens de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Léon?

* * *

Cet article du *Free Press* met en relief sa malhonnêteté; il a en outre le mérite—certainement involontaire—de nous montrer ce que pense le mastadonte de la presse manitobaine.

Les deux réponses de Mgr l'Archevêque forment un bonnet. Mais il n'y a pas d'étiquette. Le *Free Press* passe, le voit, bondit et s'écrie "C'est mon bonnet". Il l'essaye. "Ca me va à merveille" ajoute-t-il.

Le *Free Press* dénonce ces deux réponses de Mgr l'Archevêque. C'est qu'elles ne lui plaisent pas, c'est qu'il s'opposa à ce qu'elles demandent. C'est clair comme le jour. Elles invitent les catholiques à réclamer leurs droits civils et religieux. Le *Free Press* dit que c'est demander de voter contre les idées qu'il représente.

Elles demandent aux catholiques de ne voter que pour des candidats qui s'engagent à respecter leurs droits. Le *Free Press* dit que c'est demander de voter contre les idées qu'il représente.

Elles recommandent aux catholiques de tenir haut et ferme le drapeau des revendications catholiques. Le *Free Press* dit que c'est demander de voter contre les idées qu'il représente.

Que sont donc les idées du *Free Press* qu'elles s'opposent à l'affirmation par les catholiques de leurs droits, à la poursuite de la lutte pour leur revendication?

LA FOIRE

"Foire", s. f. (latin forum; ou mieux féria, fête.) Grand marché public où l'on vend toutes sortes de marchandises, et qui se tient régulièrement en certains temps, une fois ou plusieurs fois l'année.

Encycl.—Les anciens Grecs et les Romains ouvraient des foires aux époques où se tenaient les assemblées politiques. Dans le Ve siècle des foires furent établies dans plusieurs villes de France et d'Italie. Alfred le Grand les introduisit en Angleterre en 886 et en 960 elles étaient établies en Flandre. Beaucoup de foires étaient associées à des cérémonies religieuses, et c'était même l'habitude en Angleterre et en Allemagne de les tenir dans les Eglises et dans les cimetières. Henri Ier accorda en 1133 au prieure de Saint-Barthélemy, à Lourdes, le privilège de tenir une foire de trois jours à partir de la fête de la Saint Barthélemy. En France la foire de Saint Denis, à la fois commerciale et religieuse, fut fondée en 629, et se continua jusqu'en 1789. A Paris les foires de Saint-Lazare de Saint-Laurent, de Saint-Germain et de Saint-Ovide furent égalment supprimées en 1789. Dans les départements, la foire la plus importante est celle de Beaucaire qui a lieu du 22 au 28 juillet. Elle rivalise avec les grandes foires d'Allemagne et de Russie. Souvent on y voit jusqu'à 200,000 marchands. Les transactions commerciales s'y élèvent à un chiffre de 29 à 30 millions. La foire de Guibray, près de Falaise, est également de grande importance.

Il existe des foires annuelles à Amsterdam, à Rotterdam, et dans d'autres villes de la Hollande. La principale foire de l'Italie, spécialement pour la vente de la soie, est celle de Sainte-Marie Madeleine à Sinigaglia (juillet et août). Il y a des foires dans d'autres parties de l'Italie, en Espagne et en Portugal. La plus célèbre foire de Madrid se tient le 15 mai, à l'Hermitage de Saint-Isidore del Campo. Les grandes foires de la Hongrie se tiennent principalement à Pesth, en mars, mai, août et novembre. Les foires de Debreczin sont à peu près aussi importantes. En Allemagne, les foires les plus remarquables sont celles de Leipzig, de Francfort-sur-le-Mein, de Francfort-sur-l'Oder et de Brunswick. Les foires de Leipzig remontent au XIIe siècle et sont les plus fréquentées; elles ont lieu à Pâques, à la Saint-Michel et au nouvel an. Les plus célèbres foires de Russie se tiennent à Nigui-Novgarod en janvier et juillet, et pendant les mois d'août et septembre. A cette dernière, qui a lieu pour marchandises de toute nature, on voit souvent 200,000 négociants; les transactions s'élèvent à près de 500 millions de francs. La foire de Kiakhta, sur la frontière Russo-Chinoise, était autrefois d'une haute importance; elle a complètement dégénéré.

Les principales foires de la Turquie sont celles de Génidje-Vardar, de Serès, d'Okrida, de Varna, de Filibe, d'Eski-Labra, de Yatar-Bazari, et de Chaltadeh. Une foire immense a lieu à la Mecque pendant les pèlerinages annuels, le nombre des négociants est d'environ 100,000. La plus grande foire de l'Inde a lieu à l'équinoxe du printemps, à Hurdwar, sur le Gange supérieur, il y va annuellement de 200 à 300,000 pèlerins et marchands, et tous les 12 ans, près de 2,000,000 de personnes. Dans l'ancien Mexique des foires avaient lieu régulièrement à Azcapozalco, pour la vente des esclaves; la plus importante se tenait à Mexico.

"Législation" en France. (La police des foires et des marchés appartient aux maires (loi 16-24 août 1790, titre XI, art. 3; L. 28 pluviose an VIII.) Quant à leur établissement et aux changements de lieux et de jours, il faut faire une distinction.

"Les marchés locaux d'approvisionnement peuvent être établis en vertu d'une délibération du conseil municipal que le préfet approuve, après une enquête sommaire et après avoir consulté les conseils municipaux des communes voisines. (L. 24 juillet 1862, art. 11). Mais s'il s'agit de marchés aux bestiaux, ou de foires, l'enquête est plus étendue; le conseil d'arrondissement est consulté; le conseil général statue souverainement, et le préfet rend la décision exécutrice par un arrêté.

Les foires et marchés à établir dans les communes situées à moins de deux myriamètres d'un département voisin ne peuvent être autorisés qu'après que le conseil général de ce département a été préalablement consulté. (L. 11 avril 1871, art. 46 et 24; L. 16 septembre 1879; avis du conseil d'Etat 5 déc. 1872).

De ce sommaire historique une première remarque s'impose à notre attention, c'est de constater à quels prodigieux développements peuvent atteindre certaines foires. C'est encore de constater l'universalité de ces mêmes foires.

Une deuxième remarque, et qui s'applique d'une manière spéciale à la vielle mère-patrie, la France, va nous faire saisir l'extrême importance qu'on attache là-bas à ces lieux de transaction.

D'abord il nous faut distinguer entre la foire et le marché. La foire proprement dite est consacrée au commerce des bestiaux; il y a, une ou deux fois l'an, des foires aux chevaux toujours très importantes, mais c'est la foire ordinaire, celle qui a lieu tous les quinze jours, ou tous les mois,—"Foire qui a pour but d'entretenir la consommation locale, et de fournir d'utiles débouchés, ce qui permet à nos cultivateurs, éleveurs français, de "palper" un peu plus souvent, d'acheter moins à crédit et par conséquent de faire honneur à leurs affaires"—qui a toutes nos faveurs.

Le marché se tient d'une manière générale avec la foire, mais en outre toutes les semaines, dans divers centres deux fois la semaine, on tient des marchés dans presque toutes les communes de France. C'est là que la fermière amène son beurre, ses oeufs, ses volailles, les produits superflus de son jardin potager. Une classe de marchands, que l'on nomme "forains" animent ce lieu de la voix, du geste, de leurs marchandises, "tape à l'oeil" en rehaussent l'éclat, tout en y mettant une note d'originalité qui a son charme et son cachet particuliers.

Ce n'est pas un jour de grande fête, que le jour où l'on s'achemine revêtu, non de ses plus beaux atours, mais proprets, vers la ville, ou le village, où se tiennent la foire et le marché, mais un jour joyeux. C'est la journée des rencontres amicales des futurs projets; on s'y rend gaiement, guilleret, et, mon Dieu, on s'en revient le gousset garni, des fois un peu.. "pompette"; faut bien faire descendre la poussière, ou se réchauffer le coco.

A la foire ordinaire, celle de quinzaine ou du mois, on y vend, on y achète tout ce qu'on a de bon, ou de mauvais. On se prépare en conséquence. On y trouve à acheter ou à vendre depuis le cheval, jusqu'au mouton. Les bouchers, les maquignons, "les Juifs", les exportateurs, sont les hôtes réguliers de ces foires. Ce n'est pas "un", mais dix, vingt, cent acheteurs qui se disputent, se partagent les divers produits en vente. Etablissez maintenant le contraste entre ce qui se fait là, où il y a foire, et entre ce qui se passe ici, et concluez.

J'ai dit plus haut "l'extrême importance qu'on attache en France à l'établissement des foires et marchés". Pous vous en convaincre, voyez ce que dit la législation (police) de ces assemblées. Pour un marché local d'approvisionnement (oeufs, beurre, légumes), etc.), il faut une délibération du conseil municipal, approuvée du préfet. "*Après une enquête et après consultation des communes voisines.*" Tiens, pourquoi? Tout simplement pour s'assurer que ledit marché ne causera pas de préjudice aux affaires des communes voisines; on craint que les bonnes femmes après avoir vendu leurs produits, n'aillent dépenser leur avoir à cete nouvelle place, et les commerçants sont jaloux de leurs prodigalités; ils veulent bien des marchés mais chez eux, pour leur place seule. Quel égoïsme!

Si déjà pour un simple marché nous nous buttons à des difficultés, des contrariétés, que dire, dès qu'il s'agit de procéder à l'installation d'une foire: "Hé mon Empereur" qué que tu dis! Voyez seulement; l'enquête est plus étendue, le conseil d'arrondissement est consulté, le conseil général statue souverainement, et le préfet rend la décision exécutrice par un arrêté.—Ouf... quels seigneurs, ces libertés là, ça se prend pas avec les doigts; aussi, quand il s'agit de millions, "quéquefois tu ne m'as pas regardé".

Voyez encore. Les foires et marchés à établir dans des communes situées à moins de deux myriamètres, 20 kilomètres (environ 12 miles) d'un département voisin, ne peuvent être autorisées qu'après que le conseil général de ce département a été probablement consulté.

C'est remarquable vraiment de constater avec quel soin jaloux tous veillent à préserver de toute atteinte les chartes qui leurs ont été concédées. Tous connaissent les extrêmes avantages qui en résultent pour les uns comme pour les autres. Les uns las d'enrichir des centres voisins ou se sentant en force font tout ce qui est possible pour obtenir gain de cause; les autres ne sentant pas moins la perte sèche qui va résulter de ce contrecoup, cherchent à le contrecarrer.

Et alors? Ici, au Manitoba, qu'allons-nous faire, probablement nous croiser les bras et laisser faire. Eh bien! ce serait tout simplement désastreux.

Ne s'y trouvera-t-il pas, dans notre bon et fertile Manitoba, des hommes intelligents, dévoués, dont l'influence surtout serait précieuse, au point de vue de la création d'un courant d'opinion vers le sujet préconisé.

Nous possédons des conférenciers qui traitent de bien des choses. C'est fort beau et bon, mais ne pourrait-on pas en trouver un qui veuille bien s'intéresser à la question?

En attendant, je serais très heureux que ceux de nos amis lecteurs à qui la chose n'est point complètement indifférente veuillent s'y intéresser d'une manière pratique, soit par la collaboration dans le journal, soit en saisissant toutes les occasions qui se présentent d'en parler avantageusement; et elles sont légion.

Je terminerai par cette petite réflexion. Je ne saurais croire, (et je suis intimement convaincu que plusieurs sont de cet avis), que ce qui est bon en France, en Angleterre, partout, soit seulement nuisible ici.

Lorrain.

TRIBUNE LIBRE

Le *Free Press* est vraiment admirable. Ecoutez et savourez son adresse à vous renseigner sur une "question d'intérêt général": En réponse à un lecteur qui lui demandait le 6 mars 1914 quelles avaient été les pertes respectives des Anglais et des Boers pendant la dernière guerre, présente encore à la mémoire de tous, après avoir fixé les pertes anglaises à quelques vingt-et-un mille hommes, il ajoute—(ne nous compromettons pas, grand Dieu!)—"it was estimated..." (remarquez-le "it was estimated"), que les pertes des Boers furent de soixante à soixante-cinq mille hommes!

Qu'en dites-vous? Devant de pareils chiffres, le "it was estimated" ne peut amortir la réponse que "l'estimation" mérite.

Admettons donc, qu'ayant eu, à un moment donné, (ce dont nous doutons un peu), soixante-cinq mille combattants sur pied, les Boers les aient tous perdus moins un, le Général Botha, et que cet unique et sublime survivant mâle de toute une race ait réussi, au suffrage universel des blancs, en face d'Anglais pratiquant le "What we have we hold", admirons, dis-je, que cet unique survivant ait pu, *sans électeurs*, se faire nommer Premier Ministre de l'union de l'Afrique Australe.

Je profite, Monsieur le Rédacteur, de cette même lettre, pour éclairer vos lecteurs sur ce que "Patricist" écrivait dans le même numéro du *Free Press.* Ecoutez un peu le cri de cet ignorant ou de ce menteur qui n'ose même pas signer son nom—"English speaking Bishops for English speaking people!" Pauvre homme! Il ignore ou feint d'ignorer que, en face d'une population catholique de langue française dépassant 2,000,000 d'individus, les catholiques de langue anglaise opposent difficilement 500,000 adeptes, alors que sur 30 évêques canadiens, 16, plus de la moitié, sont de langue anglaise! Des évêques anglicisants pour des diocésains anglicisants, mais, que diable, ils en auront bientôt autant que de fidèles des évêques anglais pour diocésains anglais! "Patricist", heureusement pour lui, ne joint pas à ses lamentations la suivante: "English speaking priests for English speaking people", car il s'attirerait cette réponse: "Ayez des vocations et nous vous donnerons des prêtres de langue anglaise." "Patricist" n'ignore pas, probablement, que Winnipeg a fourni à l'église catholique son premier prêtre de langue anglaise il y a quelques mois seulement, alors que Saint-Boniface, vingt fois moins importante comme population, nous a donné des prêtres par dizaines, des prêtres de langue française, il est vrai.

Ceci m'est une occasion de répondre à une autre citoyen pas ordinaire qui dans le même journal en date du 4 mars signe "Anglicist". Non, mais vous parlez d'un loustic, d'un fin! Voici ses paroles. "...in Paris where the French language is used at the exclusion of all other tongues..." Je prends ici à témoins toutes les personnes instruites—pas les ignorants—et parmi elles j'ai sous la main certains Anglais, qui eux connaissent Paris et bien d'autres villes. Y a-t-il une ville dans le monde où précisément plus de langues soient parlées couramment, à chaque tournant de rue, qu'à Paris? Non, est la réponse. La chose est absolument indiscutable. Là, le chinois, le japonais, cinq ou six parlers nègres voisinent avec l'anglais, l'allemand, le suédois, l'italien, etc., etc. Mon pauvre "Anglicist" serait épaté—ou navré, en reconnaissant le vide de son dernier rêve—quand il s'apercevait que le premier agent de police venu Place de l'Opéra lui répondrait à ses questions en parfait anglais, ou, si "Anglicist", étant un homme bien élevé et bien éduqué parlant par conséquent plusieurs langues, s'adressait à ce même agent en allemand ou en italien, se voyait également compris et renseigné immédiatement dans la langue par lui employée. L'étonnement d' "Anglicist" tiendrait du délire quand il verrait qu'il n'y a pas un seul magasin du centre de Paris, pas un hôtel, pas un bureau de poste, etc., etc., où il serait incapable de se faire comprendre en anglais, comme d'ailleurs en allemand, en italien ou en espagnol.

Le même "Anglicist" ignore aussi, (quand il édicte que la France n'est plus la grande nation catholique d'autrefois), qu'en 1913 comme en 1912 et durant les années précédentes la France à elle seule a donné au martyrologe du catholicisme huit évêques sur dix, et près de 100 prêtres sur 168, alors que la France ne représente plus de la moitié du monde catholique ni comme population, ni comme superficie, et cela de loin. Remarquez surtout les 8 évêques français sur dix, que le monde entier a fourni, et qui ont accepté *les postes où l'on meurt.* Il ignore également que l'argent fourni pour la propagation de la foi dans le monde entier est venu, l'année dernière pour plus des trois quarts de cette même France!

Bref nous avons, sur toute la ligne, à faire des ignorants ou à des gens de mauvaise foi. Dans le premier cas, ces quelques lignes serviront à les éclairer. Dans le second, ils ne mériteraient pas une minute d'attention. Nous nous occupons d'eux un instant parce que nous les espérons dans la première catégorie.

F. Deniset.

LA RECHERCHE DES TRESORS AU FOND DE LA MER

Ce que contenaient certains navires qui y ont péri De vraies mines d'or. Quelques unes des dernières découvertes.

Les journaux en ont publié la nouvelle: on va mettre en adjudication, à Saint-Vaast, les douze ou treize vaisseaux de haut que Tourville, après avoir tenu toute une journée avec quarante-quatre navires de ligne contre quatre-vingt-dix-neuf à l'Angleterre et à la Hollande, fit couler, le 3 juin 1692, en vue du fort de la Hague. Le "dieu des mers", comme l'appelle Michelet, n'avait livré bataille que sur un ordre écrit de la main de Louis XIV. Il fut vaincu. Une bonne moitié de ses bâtiments brûlaient déjà quand il se décida au sacrifice, sous les boules de résine enflammée, les barils ardents et les pots à feu de l'ennemi. On saura bientôt ce qu'il en reste.

Cette expédition sous-marine, qui n'ira point sans risque ni débours, nous ménage peut-être les plus admirables trouvailles. Les bateaux qui dorment là avec leur nom de défi ou de gloire, et dont les pêcheurs découvrent encore, par les jours calmes, les mâts pareils aux clochers de la ville d'Ys, étaient des chefs-d'oeuvre de puissance et de beauté.

Ils sortaient de nos chantiers, en ce temps où—à Rochefort, par exemple—on pouvait construire treize vaisseaux de guerre en un an et en armer trente et un. Ces bâtiments jaugeaient de 1,000 à 1,800 tonneaux, étaient forts de cinquante à cent volées d'artillerie. Ils avaient nom: "Terrible", ils affrontaient la tempête ou le feu, ainsi qu'il convenait sous le règne du Roi-Soleil, avec splendeur et majesté. Le grand Puget, qui faisait trembler le marbre, en avait sculpté les figures de proue: Vanloo, Girardon, Lebrun en avaient décoré les formes de l'arrière ou les guibres de l'étrave: toute la mythologie du vieux Louvre et de Versailles était attachée à leurs flancs: Amphitrite, Neptune, nymphes, sirènes, tritons, hippocampes et dauphins semblaient porter sur les flots avec les beaux officiers du roi et les canons de fer semés de fleurs de lis, l'art éternel et la fortune maritime de la France.

Espérons que l'on retirera de la Manche, nacrés de coquillages et verdis par les algues, quelques-unes de ces néréides dont le vieil océan—"pater Oceanus"—nous aura pieusement conservé "la forme et l'essence divine".

Ce n'est pas la première fois que l'on aura recherché des richesses humaines au fond des eaux. Tant de bateaux, le long des siècles, ont sombré avec leur cargaison d'or ou de beauté!

Le lac de Nemi, "qu'aucun souffle ne ride", recèle dans le mystère opaque de ses ondes deux galères impériales, deux galères liburniennes à la poupe gemmée. Naguère on descella au flanc de la plus belle une merveilleuse tête de Méduse et des mufles de hyène, de loup et de lion, qui serrent encore entre leurs dents de bronze les anneaux des amarres. Il est aussi, sur les bleus rivages de la mer d'Homère, les trirèmes aux voiles de pourpre qui reposent sur le sable avec des coupes d'or et des statues de dieux. Près des côtes d'Anticythère, des scaphandriers génois remontèrent un jour à la lumière, du fond d'une galère abîmée, un admirable Apollon...

* * *

Dans tous les ports du monde se lèguent d'ardentes histoires de trésors ensevelis. Au temps où Orellana, compagnon de Pizarre, avait répandu la légende de l'Eldorado, des nefs, d'Hispanie ou de Hollande, d'Armorique ou du pays normand cinglaient vers la belle aventure. Il faut entendre M. Paul Bignon, député de la Seine-Inférieure, raconter les merveilles de ses Dieppois, leurs découvertes et leurs prises quand ils coulaient ou abordaient avec leurs grappins de fer, sur les routes de la mer océane, les galions de Cadix ou les caravelles lusitaniennes chargés de lingots ou de cruzades, d'arobes de sucre et de marcs de perle, de pépites ou de morfil.

L'an dernier, dans le pertuis d'Antioche, un sourcier opérait sur la mer. Il s'appliquait à repérer l'emplacement occupé dans les sables par le "Jeune-Henri", brick-goélette du comte de Saint-Paul, qui sombra en vue du port, avec une cargaison fabuleuse d'or et de pierreries (1820).

Mais il y a dans les abîmes de la mer des trésors qu'enveloppent à la fois les mirages de la légende et l'autorité de l'Histoire. Telles sont les richesses du vaisseau amiral de "l'invincible Armada". On sait comment la tempête, les brûlots des corsaires et les canons de la flotte anglaise consommèrent ce grand désastre maritime. Restait la "Florida", qui pansait ses avaries sur les côtes d'Ecosse. Or, en cette extrémité, les Espagnols, après avoir traité avec un chef de clan, s'avisèrent, leur bateau réparé, de manquer à leur parole. Hostilités et représailles. On captura des matelots en bordée. D'autre part, un parlementaire écossais fut saisi et jeté à fond de cale. Mais révolté, hors de soi, le prisonnier parvint à se traîner jusqu'à la soute aux poudres et fit sauter, en une belle explosion d'or et de feu, le navire parjure. Il y avait à bord 750 millions. On pense combien cette fortune enfièvre et fascine les convoitises. Des aventuriers, des "prospecteurs" maritimes, le gouvernement de l'île de Man ont tour à tour essayé de parvenir jusqu'à l'épave.

En 1668 on retira quelques ornements, chapitaux et figures; en 1740 ce furent des réaux; parfois, la tempête remuant la mer jusqu'aux profondeurs, détache de la carène quelque débris. Cela remonte du fond des eaux et du passé comme un souvenir. Walter Scott, pour qui de telles épaves avaient un langage, en possédait une fort belle, enrichie de moulures et durcie de sel, dont il fit don au roi George IV.

La plupart de ces trésors sous-marins qui ne sont, au regard des sages esprits, que de périlleuses chimères, ont néanmoins des propriétaires authentiques, Etats ou particuliers. C'est le duc d'Argyll, en l'espèce, qui possède, écrit M. Ernest Laut, tous droits sur la "Florida", c'est à lui qu'un syndicat récemment constitué (et muni, paraît-il, d'un admirable outillage) a dû s'adresser pour obtenir l'autorisation d'explorer le navire amiral. Les appareils d'aspiration ont remonté des pièces d'or et des boulets de pierre, des candélabres en argent massif, des épées aux belles gardes et des balles de fer. Mais la chambre de force, qui garde la majeure partie du trésor de guerre, ensevelie sous les bancs de sable, demeure inaccessible à toutes les entreprises.

* * *

Avec la "Florida", brillent au fond des mers les galions de Vigo. Bâtiments de charge et de transport, bâtiments d'Etat, les galions, au nombre de douze—chacun d'eux portant le nom d'un apôtre—faisaient, une fois l'an, sous l'escorte de navires de guerre, le service entre la métropole et les Amériques. En 1702, comme ils rentraient, gorgés du tribut des Caciques, une flotte anglo-hollandaise ouvrit le feu sur le convoi. Plutôt que de les laisser aux mains de l'ennemi, l'Espagnol coula ses bateaux. On estime, sur la foi des chroniques, à 700 millions ces richesses englouties. On raconte qu'un scaphandrier qui vit ces galions avec leur trésor, au fond des abîmes, remonta demi-fou et mourut le lendemain, pareil dans son âme obscure à ces mortels des vieilles mythologies qui avaient surpris le mystère des dieux.

On n'a pu extraire de ces coques perdues que quelques pauvres millions. En 1904, toutefois, un ingénieur italien, grâce à un appareil de son invention, un "hydroscope", releva l'emplacement de neuf des galions engloutis. On ne sache pas qu'il ait pu jusqu'ici leur reprendre leur cargaison.

L'Océan est plus riche que les Alaskas et les Pérous. M. Caillaux y songe-t-il, parfois, à ses heures budgétaires? Il y a au fond du Zuiderzée trente millions d'or en lingot et d'argent en barre dans les flancs du navire anglais "Lutin"—exactement vingt-sept millions et demi, car en 1820, deux millions et demi furent retirés. La compagnie du Lloyd, qui tient ses droits d'exploitation du roi d'Angleterre, qui les avait acquis du roi de Hollande—le trésor, en un moment de crise financière, était destiné aux villes de la Hanse—vient de traiter avec une nouvelle société.

Il faut encore faire mention ici de cent millions d'or français engloutis, en 1808, par la tempête dans les mers de Hollande, et dont plus de la moitié, d'ailleurs, a été repêchée. Citons aussi dans la baie de Navarin, le trésor de la flotte turco-égyptienne coulée par le feu croisé des canons anglais et français; cinq millions destinés à la solde des troupes de Crimée que recèle un bateau anglais dans la baie de Balaklava; le navire "Dorothée", qui sombra avec la fortune de Krüger sur les côtes du Zoulouland... Mille autres,

Dans l'aveugle océan à jamais enfouis!

Quel magique et prodigieux voyage fera-t-on quelque jour au pays de ces carènes naufragées où dorment, avec la force de l'or, tant d'angoisses et d'espérances!

LA PART DES BELGES DANS LA FONDATION DE L'ETAT DE NEW YORK

(*La France-Antimaçonnique*)

Tel est le titre d'un sujet, palpitant d'intérêt, dû à la plume autorisée du baron de Borchgrave et que nous apporte le dernier "*Bulletin de la Société belge d'Etudes coloniales*". On devait déjà au savant académicien de très belles études sur les colonies belges en Allemagne, en Hongrie, en Transylvanie et en Angleterre, celle qu'il signe aujourd'hui ne sera pas moins bien accueillie par tous ceux qui s'intéressent à l'expansion économique accomplie par nos ancêtres. Car, comme le dit fort bien l'auteur, on ne fait plus aux Belges le reproche de s'être cantonnés jadis obstinément dans un étroit esprit casanier et on sait qu'au contraire, ils furent de courageux colonisateurs. En effet, aux contrées précitées, il y a lieu d'ajouter les îles Canaries et Açores, le Yucatan, Saint-Domingue, Santo Thomas du Honduras et tant d'autres colonies.

Dans les études consacrées à cette active expansion belge, on s'étonne, à juste titre, que l'Amérique ait été perdue de vue; mais l'explication s'en trouve dans le fait que, lors des débuts de la colonie qui devait être un jour la grande République américaine, les Belges, Flamands et Wallons d'une part, et les Holladais d'autre part, étaient couramment confondus. Rechercher dans ce labeur commun les efforts individuels de chaque peuple, tel est le but que s'est proposé le savant historien et il y a réussi en tous points.

Après avoir constaté que la Belgique, au XVIe siècle, était arrivée à un haut degré de culture et que notre pays exerçait une influence considérable sur le terrain commercial et industriel, on demeure étonné du vaste champ d'études exploré et l'on peut se demander s'il ne faut pas déplorer que tant d'activité n'ait pas été dépensée, par nos ancêtres, au profit de notre pays.

Les Belges furent parmi les premiers à explorer le Nord. Comme l'a fort bien établi M. Jules Leclercq, à l'Académie royale, ils prirent part à la découverte du Spitzberg, tel Olivier Brunel. Né à Bruxelles, dans la première moitié du XVIe siècle, il fut le véritable fondateur des relations commerciales des Néerlandais dans la mer Blanche, et le premier explorateur qui ait fait une étude approfondie des régions polaires. Il fonda Arkhangel. Il était lié avec Mercator, Balthazar de Moucheron, Barents, etc. Il est le précurseur des Belges qui prirent part à la fondation des compagnies des Indes orientales et occidentales. L'auteur cite encore de très nombreux exemples des capacités extraordinaires dont les Belges étaient doués en matière de colonisation. Il aborde ensuite la question captivante de la part que prirent les Belges dans la fondation de New-York, objet principal de son étude.

Les marchands d'Amsterdam, encouragés par une loi des Etats Généraux, formèrent une association sous le nom de "Compagnie de la Nouvelle-Néerlande" et ils reçurent une chartre qui leur donnait le droit d'explorer les côtes situées en Amérique, entre la Nouvelle-France et la Virginie. Jusque vers 1623, cette région resta une partie déserte de l'Amérique, portant indifféremment le nom de "Nouvelle-Belgique" et de Nouvelle-Néerlande" visitée par les navires hollandais, mais non constituée en province; elle manquait d'habitants et les efforts faits pour la peupler demeuraient infructueux. Cette situation menaçait de s'éterniser, lorsque apparut un élément nouveau. Les écrivains américains sont presque unanimes à reconnaître que c'est à partir du jour où de nouveaux arrivants, des Wallons, débarquèrent à Manhattan, que la colonie fut fondée. A leur tête était un Hennuyer, Jessé de Forest, que l'on peut considérer comme le fondateur initial de la future cité de New-York. Il était petit-fils d'une richissime montoise, Marie du Fosset. Dès sa jeunesse, il montra un penchant très prononcé pour les voyages. En 1621, il recruta, dans le Hainaut, des artisans de tous les métiers et leur donna rendez-vous à Anvers. En mars 1623, le bateau "Nieuw Nederland" fit voile pour Manhattan. Il portait trente familles, la plupart wallonnes. Le navire arriva au printemps. Jessé de Forest, malgré sa forte constitution, mourut en 1626, emporté par une fièvre paludéenne. Virlet d'Aoust, le savant géographe de Paris, cite les sources, à l'appui de ces faits. Aussi, est-il pour le moins étrange que, dans son "Histoire de New-York", Mme Schuyler ait essayé, mais sans en apporter la preuve, de nier le rôle prépondérant joué par Jessé de Forest, dans la fondation de la grande cité, alléguant qu'à cette époque l'illustre wallon se trouvait dans le Sud; mais le baron de Borchgrave émet cette hypothèse, c'est que de Forest se serait transporté, après son échec dans le Sud, dans la colonie qu'il avait désignée à ses compatriotes, dans le Nord, puisque Virlet d'Aoust affirme, preuves à l'appui, que l'illustre wallon y mourut en 1626. De nouvelles découvertes dans les archives finiront par jeter un jour complet sur cette page intéressante de la colonisation, mais il reste acquis que ce fut bien Jessé de Forest, avec ses trente familles wallonnes, qui furent les premières à s'installer dans cette contrée et formèrent ainsi un noyau qui devint l' "Imperial City".

Un nouveau convoi d'émigrants wallons ne tarda pas à arriver, peu de temps après, sous la conduite du Belge Pierre Minnewit; ils se fixèrent dans l'île Longue, sur les bords d'une baie, qui, à cause de leur présence, reçut le nom de "golfe wallon" (waelbogt) appelé de nos jours "wallabont".

A partir de ce moment, les établissements des Belges et la part glorieuse qu'ils prirent dans la fondation de l'Etat de New-York sont historiquement prouvés et l'on sait qu'en mars 1664, le roi d'Angleterre, Charles II, donna au duc d'York, un privilège conférant au prince, sous le nom de territoire de New-York, toute la Nouvelle-Belgique.

Le travail très fouillé, bien étudié, clairement exposé du baron de Borchgrave, constitue pour l'histoire de la Colonisation des diverses parties du globe un chapitre hautement intéressant et, pour la part glorieuse qu'y prirent les Belges, des preuves d'une valeur documentaire indiscutable.

Marian.

GUERRE A L'ALCOOL

La tuberculose est la maladie qui fait le plus de victimes, personne ne peut le contester. Des statistiques particulières permettent d'évaluer dans le monde entier, les décès qui lui sont annuellement attribués à près de 2,000,000. Mais si la tuberculose fauche autant de vies humaines, c'est qu'elle est stimulée et poussée par l'alcool. Je n'ai pas ici à démontrer à nouveau les relations très intimes de l'alcoolisme et de la tuberculose. J'ai précédemment fait ce travail et en ai publié le résultat dans l'*Union* de mai et de juin. Aujourd'hui je relève simplement les faits et dirai avec Lagneau que "l'accroissement de la tuberculose est en proportion de celui de l'alcoolisme." Mais s'il en est ainsi pour la maladie elle-même la proportion se continue évidemment jusque dans les décès. L'on peut donc dire que la mort par tuberculose est en raison directe du développement de l'alcoolisme. Ce rapport réel de l'alcoolisme avec la tuberculose est déconcertant. Le Dr Brouardel affirme que les deux tiers des cas de tuberculose sont directement dus à l'alcool. En d'autres termes, c'est affirmer que sur 2,000,000 de décès annuels par tuberculose 1,333,332 sont directement imputables à l'alcool. N'est-ce pas effrayant? Et l'on osera prétendre encore que l'alcool est inoffensif et mérite, pour cause de raison commerciale, d'être protégé!... c'est un non sens, c'est de la divagation et de la folie!

Ephrem Barthelemy.

—De l'*Union*, Woonsocket, R. I.

* * *

Notre plus grand ennemi à chacun de nous serait, n'est-ce pas, celui qui ferait tout en son pouvoir pour nous ôter la vie? car celle-ci est ce que nous avons de plus précieux en tant que nous faisons abstraction du côté religieux. Ce qui est vrai pour l'individu en particulier, est vrai aussi pour la société tout entière. Quel est le mal qui la démolit et la ruine davantage, si ce n'est l'alcool? Y a-t-il une maladie et un agent quelconques qui lui enlèvent plus de membres que ne le fait l'alcool? Non, non et non. Donc l'alcool est le plus grand ennemi de la société. Les faits le prouveront.

En Russie, la statistique établit que l'alcool tue directement 55 personnes par année et par chaque mille d'habitants. En France, la moyenne des décès calculés sur les mêmes bases est de 11 et en Allemagne de 12.

Mirman rapporte que sur 100 Français mourant mourant de 20 à 39 ans, plus de 42 succombent aux attaques de la tuberculose. Or, chose remarquable, ce dernier fléau exerce surtout ses ravages dans les départements où l'on boit le plus. L'alcool est donc pris en flagrant délit de meurtre.

Montréal paie annuellement à la mort un tribut de 800 décès causés par la tuberculose. L'on s'accorde généralement à faire remonter la plupart de ces morts à l'action néfaste de l'alcool.

Chez les cochers de Vienne, chez les blanchisseurs de Paris et chez les Terre-Neuvas, la tuberculose produit direct, en ces cas, de l'alcoolisme, fait des ravages affreux et des victimes très nombreuses: 47 par mille chez les Terre-Neuvas.

Ephrem Barthelemy.

—De l'*Union*, Woonsocket, R. I.

L'ACCENT

Naguère, je me trouvais dans une société où plusieurs Allemands constituaient une imposante minorité, fort divertissante cependant par l'imprévu de leur langage quand ils se mettaient à parler français. On n'entendait qu'eux. Et, comme on arrivait à faire des charades, un Allemand, tout de suite, posa la sienne:

—Mon bremier, il est un betit z'oiseau de la passe-cour; mon teuxième, il est un betit z'oiseau de la passe-cour; mon droizième, il est un betit z'oiseau de la passe-cour; mon quatrième, il est encore un petit z'oiseau de la passe-cour; mon cinguième, il est aussi un betit z'oiseau de la basse-cour, et mon sizième, il est touchours un betit z'oiseau de la passe-cour. Mon tout, il est une plane qu'on se sert dans la cuisine.

Et, comme tout le monde s'évertuait, il déclara, triomphal:

—C'est *cipoulette* (six poulettes.)

Pendant qu'on applaudissait à cette ingénueuse trouvaille, un autre allemand prit la parole et dit:

—Moi aussi, je fais une tevinette en six choses: mon bremier il est un achent de bolice; mon teuxième, mon troisième, mon guatrième, mon cinguième, mon sixième, ils sont aussi des achents de bolice. Et mon tout, il est un betit z'oiseau de gathédrales.

Personne ne trouvant, il annonça, rayonnant.

—C'est *cicogne* (six cognes).

Alors se dressa le majestueux professeur von Kukuhorn qui, tout dressé qu'il était, daigna s'abaisser à ces jeux puérils.

—Foici le mien, émit le docte professeur von Kukuhorn. Mon bremier est un animal très filain: mon teuxième, il est le droisième personne de l'indicatif d'un verpe qui veut tire quelque chose de très filain. Mon tout, il fait te la lumière, qui est quelque chose de très peau.

Et le professeur von Kukuhorn triompha, lui aussi, car personne n'avait pu soupçonner que le mot était: Bougie.

Jean Vallier.

On reprochait à un père de marier son fils trop jeune.

—Attendez, lui disait-on, qu'il soit un peu plus raisonnable.

—Pas si bête! Il ne voudrait plus.

Département des patrons

GUIMPE ET COLLET

Il se fait tant de blouses selon le modèle des capots et pour porter avec collet qu'un patron est aujourd'hui nécessaire. Les guimpes illustrées ici montrent plusieurs modèles et peuvent servir pour de nombreux genres de blouses. Tous les collets sont à la dernière mode et donneront de la jeunesse à n'importe quelle vieille blouse.

Le patron No. 6,387 est pour petites, moyennes et grandes grandeurs. La grandeur moyenne demande 1¼ verge d'un tissu de 36 pouces. Pour le colet No. 2 il faut ¾ de verge d'un tissu de 27 pouces et pour le No. 3 ½ verge d'un tissu de 27 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



VETEMENT DE DAMES

Joli modèle, ferme sur le devant, épaules tombantes et empiècement carré. Le cou est orné d'un joli petit collet de fantaisie. Les manches se terminent par une solide et épaisse manchette au poignet mais peuvent être plus courtes si on le désire. La jupe peut se faire avec ou sans insertion dans le dos. On peut employer du drap, des cheviots, de la serge, du cachemire ou toute autre nouveauté si elle est souple.

Le patron No. 6,381 est pour mesures de buste de 34 à 42 pouces. La grandeur moyenne demande 4¼ verges d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No.............. Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

CE FUT UN ASSASSINAT

L'Anglais Benton fut tué dans le bureau même de Villa.

Washington, 6.—Les dernières informations reçues à Washington mettant fin à l'enquête qui avait été faite au sujet du meurtre de Benton, ont fait savoir qu'il était sans armes et avait été tué dans le bureau même de Villa, et que deux balles de revolver reçues dans l'estomac avaient causé sa mort.

Aucun rapport n'ayant été fait à ce sujet, l'examen du corps de Benton, qui devait avoir lieu, n'a plus le même intérêt car on croit qu'il ne serait utile que pour servir à un supplément de preuves, si jamais des témoins venaient à retirer ce qu'ils ont avancé.

D'après les renseignements reçus, Benton ne portait aucune arme quand il entra dans les bureaux de Villa, à Juarez. Il aurait attendu deux heures l'interview qui s'est terminée par sa mort, en se promenant de long en large devant les bureaux en question.

Il fut atteint en plein estomac après être entré dans le bureau et reçut encore d'autres blessures, bien que la première ait été mortelle.

L'examen définitif du corps servirait certainement à confirmer le caractère de ses blessures, quoique l'état probable du corps, sous un climat tropical et onze jours après sa mort puisse occasionner des erreurs.

L'examen du corps de Benton devra être fait entièrement par les autorités américaines, l'Angleterre pensant que la responsabilité en retombe sur le département d'Etat, qui a résolu d'en connaître les moindres détails, comme il l'aurait fait s'il s'était agi du meurtre d'un citoyen américain.

On avait raconté que les constitutionnels avaient tenté de calmer le gouvernement anglais en offrant une somme d'argent à la veuve de Benton, mais ce bruit est dénué de tout fondement.

Cette offre n'a jamais été faite et, si elle l'avait été, elle n'aurait nullement été acceptée.

UN SUCCES DE HUERTA

Une active campagne contre les Zapatistes.

Mexico, 6.—Les fédéraux semblent profiter des avantages qu'ils ont remportés sur les Zapatistes, et il semble qu'ils commencent à mener une campagne acharnée dans l'Etat de Morelos.

San Andreas de la Sal a été pris hier par les fédéraux, après un combat terrible, et les Zapatistes ont perdu de nombreux soldats.

Parmi les chefs zapatistes qui ont été tués se trouve Amador Salazar.

Les fédéraux se sont emparés de soixante caves remplies de toutes sortes de provisions et de fournitures, mais le tout a été abandonné ou détruit pour ne pas gêner les soldats dans leur marche.

Les femmes et les enfants des Zapatistes, au nombre de six cents, ont été faits prisonniers et conduits dans la ville, mesure considérée comme nécessaire, car les femmes avaient joué le rôle d'espions ou d'agents secrets en faveur des Zapatistes. Elles seront nourries et logées à Mexico.

On croit que le mouvement organisé par Zapata échouera probablement, si l'on continue d'agir de la sorte.

ENTRE POLICIERS ET BANDITS

Trente coups de feu échangés entre des détectives et des voleurs.

New York, 9—Une véritable bataille a eu lieu, hier matin, dans Bowery.

Les détectives Gilden, Oliver, Reynolds, Slevin et Fernelly étaient, depuis quelque temps, sur la piste de deux malfaiteurs. Hier, vers une heure du matin, ils les aperçurent; mais, désireux de donner si possible un bon coup de filet, ils les suivirent à distance.

Vers deux heures et demie, les deux compères disparaissaient dans un vestibule. Les détectives entrèrent à leur tour quelques minutes après, laissant l'un d'eux en faction devant la porte.

Après avoir fouillé toutes les pièces où ils purent entrer, les détectives se trouvèrent sur le toit sans avoir aperçu les deux complices. Ils passèrent sur le toit de la maison voisine et découvrirent que les malfaiteurs s'étaient introduits dans cet immeuble à travers la partie vitrée de la toiture, au moyen d'une corde.

Ils voulurent passer par le même chemin; mais, à peine le premier d'entre eux, Fernelly, avait-il touché le plancher, que des coups de feu éclatèrent. Ses camarades descendirent à leur tour sans hésiter et ouvrirent le feu.

L'un des cambrioleurs sauta par la fenêtre et alla tomber dans les bras du détective Slevin, celui qui montait la garde. Deux autres descendirent presque aussitôt après.

Pendant qu'ils descendaient, d'autres coups de feu éclatèrent dans la rue. C'était Slevin qui venait de surprendre celui des voleurs qui faisait le guet dans le voisinage.

Le guetteur prit la fuite et, à quelque distance de là, il chercha à se mêler à un groupe d'ouvriers qui enlevaient la neige, mais ceux-ci s'empressèrent de quitter la place, et le détective, voyant son homme seul, tira quelques balles dans sa direction.

Le fuyard les entendit siffler sans doute, car il s'arrêta presque aussitôt et se rendit à son tour.

La maison où les quatre individus avaient pénétré était celle où se trouve la bijouterie de M. Mandel.

S'ils avaient pu mener à bonne fin leur entreprise, ils auraient pu emporter pour cinquante mille dollars de bijoux.

UNE FEMME CONDAMNEE A MORT

Dans l'Etat de New York

Little Valley, (New-York), 6.—Mme Cynthia Buffum reconnue coupable du meurtre de son mari et condamnée à mort, a été conduite ce matin à la prison d'Auburn.

Toute la nuit la condamnée a été surveillée de près car elle avait dit qu'elle n'irait pas à Auburn et l'on pensait qu'elle tenterait de se suicider.

Mme Buffum a reçu ses cinq fils dans sa cellule avant de quitter la prison; après cette scène elle n'était pas plus émue que d'ordinaire.

Le procès d'Ernest Frahm, accusé de complicité avec Mme Buffum commencera incessamment.

LES LOUPS EN ITALIE

Is paraissent dans les environs de Rome.

Rome, 8.—Des bandes de loups affamés chassés des Apennins par les abondantes chutes de neige sont descendus dans les vallées des Abruzzes et se sont aventurés jusque dans les environs de Rome, dévorant des centaines de moutons.

Ils se sont ensuite réfugiés dans les cavernes du mont Sorache à environ 40 kilomètres au nord de Rome.

De nombreux chasseurs sont partis pour les détruire.

TUES PAR UNE AVALANCHE

Dix-sept soldats autrichiens perdent la vie dans une avalanche.

Vienne, 9.—Dix-sept soldats autrichiens ont été tués par une avalanche au cours d'une manoeuvre sur le Orther Spitz qui est le mont le plus élevé des Alpes tyroliennes L'accident a eu lieu à des exercices de skis. Tout un détachement a été enseveli.

ON LES SEPARE

Les deux petites "soeurs siamoises" sont séparées par le docteur Le Filliâtre.

Paris, 8.—Madeleine-Suzanne, les deux petites "soeurs siamoises" sont été séparées aujourd'hui par une opération chirurgicale à laquelle a procédé le Dr Le Filliâtre, assisté des Drs Risacher, Victor Delaunay et de la femme de ce dernier, qui est également docteur en médecine.

En raison de la délicatesse extrême de l'opération, le Dr. Le Filliâtre avait fait fabriquer des instruments spéciaux.

Madeleine et Suzanne étaient unies par la région addominale, et l'on a constaté qu'une partie des intestins de Madeleine se trouvait dans l'abdomen de sa soeur. Il a fallu détacher les intestins de la membrane fibro-cartilagineuse qui unissaient les deux petites filles.

Un anesthésique local a été administré et les bébés ont crié quelque peu pendant l'opération, qui a duré un quart d'heure. Elles ont paru supporter parfaitement l'opération, mais le Dr. Le Filliâtre déclare cependant qu'il ne peut garantir le succès permanent de son oeuvre.

Madeleine-Suzanne sont nées le 28 novembre dernier et ont joui jusqu'à ce jour d'une parfaite santé.

BRUITS DE GUERRE

La Russie se préparerait à attaquer l'Allemagne

Berlin, 8.—Un article publié dans la "Gazette de Cologne" a causé une sensation considérable.

D'après une dépêche du correspondant de ce journal à Saint-Pétersbourg, la Russie se préparerait à faire la guerre à l'Allemagne.

Le ministère des affaires étrangères a immédiatement déclaré n'être pour rien dans la publication de cette nouvelle et que rien, dans la situation diplomatique, ne pouvait justifier cette crainte.

La "Gazette de Cologne", qui s'occupe rarement de questions aussi graves sans être officiellement inspirée dit que le gouvernement actuel en Russie ne cache pas ses sentiments germanophobes. L'auteur de l'article ajoute:

"Bien que les préparatifs de guerre ne puissent être terminés avant 1917, il n'en est pas moins vrai que la Russie procède avec une rapidité et d'une manière qui pourrait bien mettre un terme à l'amitié traditionnelle des deux pays."

Une bonne partie de la presse allemande prend l'article de la "Gazette de Cologne" au sérieux.

Le "Germania", organe du parti catholique influent, le reproduit avec le titre suivant: "La prochaine guerre avec la Russie".

D'autres journaux pensent qu'il faut y voir une manoeuvre du parti de la guerre pour faire voter de nouveaux crédits pour la guerre et la marine.

HORRIBLE SUPERSTITION

Meurtre d'un enfant de huit ans en Espagne.

Malaga (Espagne), 5.—Francisco Villalba, un chiffonnier et un autre individu nommé Joseph Levar ont été arrêtés sous l'inculpation de meurtre d'un enfant de huit ans.

Levar a avoué que lui et son compagnon avaient reçu de l'argent d'un inconnu pour tuer l'enfant en question et lui remettre son sang.

L'inconnu croyait que l'absorption de ce sang serait pour lui le remède le plus efficace pour la guérison d'une maladie terrible dont il souffrait.

LE RECENSEMENT DES JOURNAUX

Il y a aux Etats Unis et au Canada près de 25,000 journaux.

Le quarante-sixième recensement des publications des Etats-Unis et du Canada montre que pendant 1913 il y eût une moyenne de cinq nouvelles publications par jour.

Le nombre total des publications est de 24,257. On compte 2,640 journaux quotidiens; il y a environ trois fois plus d'éditions du soir que d'éditions du matin. Il y a 572 journaux ne paraissant que le dimanche. Ces journaux sont imprimés en 40 langues différentes.

L'AFFAIRE DE LA FERME SANGLANTE

Un enfant de 16 ans, accusé du meurtre de sept personnes, subit son procès.

Nantes, 6.—Marcel Rodureau, âgé de 15 ans, qui le 30 septembre dernier, avait tué, à coups de hache, sept personnes, dans une ferme de Basbridge-en-Landreau (Loire-Inférieure), a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises.

Le jeune homme était entré dans la maison pour y tailler les vignes.

Devenu furieux au cours d'une discussion qu'il avait avec son patron, il avait saisi une hache et d'un simple coup lui avait tranché complètement la gorge, l'étendant raide mort. Il pénétra alors dans la maison de son maître et y tua sa femme et un domestique. Entrant dans une autre chambre, il tua également, à coups de hache, la mère de son patron et trois enfants.

Rodureau a admis toutes les accusations qui pesaient contre lui. Très pâle, il a répondu d'une voix faible et en sanglotant parfois à toutes les questions qui lui étaient posées.

Plusieurs docteurs qui avaient été choisis pour l'examiner ont déclaré qu'il paraissait ne pas jouir de toutes ses facultés.

Rodureau a été trouvé coupable et a été condamné à 20 ans de détention.

DANS UNE CASERNE ESPAGNOLE

Une sanglante mutinerie de conscrits.

L'Escurial, 6.—Un homme a été tué et dix-sept autres ont été blessés dans une mutinerie qui a éclaté dans une garnison.

Des conscrits, presque tous venus de la campagne, ont attaqué les étudiants d'une école du gouvernement qui servent avec eux dans le même régiment parce que ces derniers refusaient de leur offrir à boire, suivant l'habitude.

Les officiers du régiment, en essayant de faire cesser le désordre, se sont vus forcés d'user de leurs armes pour se protéger contre les attaques des paysans.

ACCIDENT DE MINE EN BELGIQUE

Neuf mineurs noyés

Bruxelles, 6.—Neuf mineurs ont été noyés dans une des mines de Bracquegnies, province du Hainaut, par un cours d'eau souterrain qui a pénétré tout à coup dans une des galeries d'un puits.

Le signal d'alarme retentit aussitôt et les nombreux mineurs qui se trouvaient sous terre se hâtèrent de remonter; mais neuf d'entre eux qui travaillaient loin du puits ne purent s'échapper et disparurent sous les eaux.

LES FEMMES DANS LA POLICE

Une fâcheuse expérience à Chicago

Chicago, 6.—Il a été définitivement reconnu que les femmes ne sont pas aptes à exercer les fonctions de policières et que leur inaptitude tient à l'insuffisance de leurs forces physiques.

Chose curieuse, ce sont les femmes qui donnaient le plus de fil à retordre aux "policewomen". Maintes fois on a vu dans les rues de Chicago des crêpages de chignons épiques et cela nuisait à la dignité de la police.

La foule, en effet, s'amassait aussitôt et, suivant avec un vif plaisir les péripéties de la lutte, marquaient les meilleurs coups par des applaudissements et des acclamations. Il fallut souvent faire appel aux réserves pour disperser les curieux. Cela ne peut durer; si les "policewomen" au lieu de maintenir l'ordre, sont causes de désordre, il est clair qu'il vaut mieux les supprimer.

LES SEPT MEURTRES DE LA FERME SANGLANTE

Rodureau est condamné à vingt ans d'emprisonnement.

Nantes, 7—Le procès de Marcel Rodureau, ce jeune garçon qui tua sept personnes, en septembre dernier, à Basbriage-en-Landreau, s'est terminé aujourd'hui.

C'est en vain que le défenseur du jeune criminel a demandé aux jurés d'accorder les circonstances atténuantes.

L'avocat a fait ressortir la jeunesse de son client, qui est âgé de 16 ans et non de 15 ans comme on l'a dit tout d'abord; il a plaidé en outre l'excessive fatigue nerveuse de Marcel Rodureau au moment du crime, par suite d'un travail excessif pour son âge.

Après l'émouvante plaidoirie de l'avocat, le président de la cour a, selon l'usage, demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense. Rodureau s'est levé; il a baissé la tête et s'est mis à pleurer, mais il n'a pas prononcé une parole.

Le jury s'est montré sans pitié; il a rendu un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

En conséquence la cour a condamné Rodureau à vingt ans d'emprisonnement dans une colonie correctionnelle; c'est le maximum de la peine prévue par le code pénal, pour les mineurs de seize ans ayant encouru la peine de mort.

LES ODEURS DU MONDE

Déclarations d'un grand voyageur

L'écrivain Rudyard Kipling ayant parlé récemment des odeurs caractéristique qui, dans le monde, évoquent et rappellent un point déterminé, ville ou contrée, un rédacteur de la "Pall Mall Gazette" est allé trouver sir Ernest Shackleton, le fameux explorateur, et lui a demandé quelques renseignements sur les odeurs du monde.

Voici, d'après le grand voyageur qui est passé à peu près partout, comment un aveugle pourrait reconnaître tel pays ou telle cité traversés:

—Dans le détroit de Malacca règne une senteur chaude et fruitée; à Ceylon, on sent partout la noix de bétel.

"La Chine a comme un relent de passé vétuste et rongé par les mites; cela doit tenir au manque de désinfectants.

La côte ouest d'Afrique subodore la végétation pourrie; à Aden, c'est le cuir réchauffé qui se distille; en Arabie, c'est le beurre rance; en Hongrie et en Roumanie, ce sont les exhalations d'écurjes et d'étables. Le Japon est imprégné d'un goût âcre d'épices.

"A Berlin, on a l'impression que si cette ville possédait des odeurs, elles seraient dénombrées, classifiées et mises sous la haute surveillance de la police.

"L'île Maurice est le lieu idéal, puisqu'elle répand une odeur de roses.

"San Francisco sent le fruit; Orégon (Etats-Unis) et une partie de l'Angleterre sentent le pin résineux et Saint-Pétersbourg le bois brûlé.

"Quant à Paris, il a un parfum "d'insouciance", déclare, pour finir, sir Ernest Shackleton.

Ceci explique pourquoi Paris, l'été, s'impose à nos narines.

NE FAITES PAS A AUTRUI

Les avares sont les plus ingénieux des hommes quand il s'agit de défendre leur pécune.

Un multimillionnaire dont la piété et la ladrerie sont également exemplaires, sortait en compagnie de quelques personnes, de Notre-Dame, où il venait d'entendre un sermon pathétique sur la charité chrétienne. Une foule de mendiants sollicitaient les fidèles à la sortie, et tendaient à l'envi leurs chapeaux, dans lesquels tombait une manne assez abondante de sous et de pièces blanches. Seul notre Crésus ne daigna pas délier les cordons de sa bourse. Comme la dame à laquelle il offrait le bras lui en faisait le reproche en termes assez incisifs:

—Je ne fais, répondit-il, que me conformer à la loi évangélique.

—Pour le coup, voilà qui dépasse les bornes...

—Nullement. L'Evangile ne nous ordonne-t-il pas expressément: "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit"?

—Eh bien!

—Eh bien! il me serait fort désagréable, je l'avoue, que l'on me fit l'aumône.

Fin d'une conversation entendue au Jardin des Tuileries, entre une petite fille et un petit garçon qui se disputaient sur les avantages de leurs mères respectives.

—...Il y a une chose que maman peut faire et que la tienne ne peut pas...

—Et laquelle donc?

—Elle peut s'enlever toutes les dents d'un seul coup, na!

Et la petite fille, satisfaite, tire une langue, longue comme ça!

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé— Ferm.
No. 1 Northern 85⅛
No. 2 Northern 83⅜
No. 3 Northern 80⅞
No. 4 ....75½
No. 5 69
No. 6 ....64½
No. 1 rejected seeds 80½
No. 2 rejected seeds 78½
No. 1 Hiver rouge 85¼
No. 2 Hiver rouge 83⅜
No. 3 Hiver rouge 80⅞

Avoine—
No. 2 C. W. 32½
No. 3 C. W. 31½
Extra No. 1 Feed 33¾

Orge—
No. 2 ....41½
No. 4 ....39½
Feed 37
Rejected 36½

Lin—
No. 1 N. W. C. $1.25½
No. 2 N. W. C. 1.22½
No. 3 N. W. C. 1.16½

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.
Taureaux de choix.
Prix ....$7.00 à $7.50
Bonnes vaches et génisse.
Prix ....$5.75 à $6.00
Vaches moyennes et genisses.
Prix ....$5.00 à $5.50
Vaches ordinaires.
Prix ....$4.00 à $4.25
Boeufs de première qualité.
Prix ....$6.25 à $6.75
Boeufs, qualité ordinaire.
Prix ....$5.00 à $5.50
Vaches laitières, première qualité.
Prix ....$60.00 à $70.00

VEAUX.

Bons veaux, pesants.
Prix ....$6.00 à $7.00

BREBIS.

Brebis de choix.
Prix ....$5.50 à $6.00
Brebis de printemps.
Prix ....$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix $7.60
Toughs and heavies.
Prix $6.00
Stags $4.00

BEURRE DE CREMERIE.

Cremerie 30-33

No. 2 18-19
No. 1 23

FROMAGE.

Ont. large 15½
Ont. twins 15¾

OEUFS

Frais 35
Bons 28

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.
Frais 35-40
Bons 30
Five Roses, au baril $5.30
Lakewood 5.00
Harvest Queen 4.70
Medora 4.00
XXXX 3.20

Western Can. Flour Mills Ltd.
Purity, au baril $5.70
Three Stars 4.80
Maitland 4.30
Huron 4.20
Huron 4.20
Medallion 5.10

Ogilvie Flour Mills Co.—
Royal Household, par sac de 98 livres $2.80
Mount Royal 2.70
Glenora 2.55
Fall wheat 2.55
Graham 2.55
Centennial 2.45
Manitoba 2.25
Fancy XXXX 1.60
Imperial 1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd.

	Au char 98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65

Rolled Oats—
80-lb. sack 1.75
Morninig Glory 1.85
Bran. en sacs, la tonne 15.00 16.00

FOIN.

Manitoba, nouveau $14.00
No. 2 ....13.00
No. 3 ....10.00
No. 1 Naturel, la tonne 10.00
No. 2 Naturel 9.00
No. 3 Naturel 8.00
Avoines pour nourrir, bois...$ .40
Blé pour nourrir, No. 4,
La tonne $30.00

CHRONIQUE AGRICOLE

LE PANSAGE ET LE TONDAGE DU CHEVAL

Le pansage est une opération qui consiste à débarrasser la peau de la crasse, des poussières et des impuretés déposées à la surface du corps et à favoriser ainsi la transpiration ou exhalation de la sueur.

Les instruments de pansage les plus usités sont: l'étrille, la brosse, le bouchon, le peigne et le cure-pieds.

L'étrille a pour but de détacher les impuretés collées sur la peau ou à la base des poils; elle doit être maniée légèrement et avec précaution, surtout sur les parties osseuses; sans quoi elle peut rendre les chevaux hargneux et méfiants. Il est même quelquefois bon de la remplacer par une brosse à chiendent, qui remplit à peu près le même office, mais pour les chevaux dont le poil est large et épais l'étrille est préférable.

Le brosse de chiendent suit le jeu de l'étrille et le bouchon de paille passé ensuite sur tout le corps et les membres, exerce un effet des plus salutaires.

Le peigne est employé pour la queue et la crinière.

Le cure-pieds est un instrument en fer servant à dégager, du creux de la sole, le fumier et la terre qui peuvent s'y être accumulés; c'est le moyen d'éviter l'échauffement des pieds chez les animaux séjournant à l'écurie, et le prévenir des amas de terre durcie chez ceux qui se livrent aux travaux des champs.

Le tondage consiste à couper les poils à la surface du corps; il a pour but de débarrasser les animaux du poil épais et touffu dont ils sont recouverts à partir d'octobre; une robe trop garnie facilite la sueur, retient la pluie et expose à des refroidissements.

Le tondage a encore pour résultat de faciliter l'entretien de la peau et ses bons effets se font surtout remarquer chez les animaux faibles et malades. Il doit être pratiqué avant les grands froids; les chevaux s'habituent ainsi progressivement à la température basse, sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

Le tondage, en été, aurait pour mauvais résultat de rendre la peau plus accessible aux attaques des mouches et des taons et d'exposer les animaux à être inutilement tourmentés.

Les bains sont salutaires au cheval comme à l'homme et à tous les animaux; ils nettoient le corps et excitent l'appétit; mais jamais il ne faut faire baigner aussitôt après le repas ou lorsque le corps est en sueurs. on s'exposerait ainsi à des indigestions.

Le bain de rivière est meilleur que le bain de mare, en ce sens que les eaux courantes sont plus propres que les eaux d'égout et que celles-ci irritent la peau et provoquent des crevasses. Lorsqu'on le peut, c'est le bain de mer que l'on doit préférer.

La toilette de la peau a pour effet d'entretenir la souplesse de la corne et de prévenir les "seimes"; toutefois on doit faire usage d'un bon onguent et non pas de graisse de voiture.

Tous ces soins ne conviennent pas seulement aux chevaux de luxe, mais à tous en général.

A. T.

GRAINS DE SEMENCE

REMARQUES PRELIMINAIRES

Le but principal de l'Association Canadienne des Producteurs de Semence est d'encourager dans tout le Canada la production et l'emploi de semence de qualité supérieure et d'origine connue.

Nous atteindrons ce but important en enrôlant comme membres de notre Association les cultivateurs qui désirent faire une spécialité de la production de semence de qualité supérieure d'une ou de plusieurs sortes de grain, sous la direction d'experts, soit pour leur propre usage ou pour le commerce. Il faut d'abord que le membre se procure une petite quantité de "Semence-Souche" ou de "Semence Enregistrée" provenant d'une ferme expérimentale ou d'un autre membre. S'il lui est impossible de se la procurer de cette manière, il devra la produire lui-même en suivant un système de sélection spécialement à l'usage des cultivateurs.

Si le membre a réussi à se procurer de la "Semence-Souche," le produit de cette semence est éligible à l'enregistrement jusqu'à la troisième génération incluse, pourvu qu'il soit conforme au degré de pureté, de qualité et de vitalité fixé par l'Association. Des informations concernant la qualité des récoltes sur pied sont obtenues par des experts qui chaque année visitent les récoltes durant leur croissance. Des échantillons de grain battu sont envoyés au Laboratoire des Semences pour en faire l'essai et le résultat de ces essais décide finalement si la semence est de qualité suffisante pour être enregistrée. Ces essais déterminent le pourcentage de vitalité et le degré de pureté, relativement aux graines de mauvaises herbes et aux autres variétés cultivées.

L'INSPECTION ET LE SCELLEMENT DES SACS DE "SEMENCE ENREGISTREE"

Toute semence qualifiée de "Semence Enregistrée" et offerte en vente par les membres, est inspectée dans les sacs par un officier approuvé par l'Association. Cet officier examine soigneusement la semence dans les sacs et s'il trouve qu'elle corespond dans tous ses points essentiels avec l'échantillon déjà soumis pour l'analyse, il scellera les sacs avec le sceau d'approbation de l'Association. Ce sceau métallique porte le nom de l'Association et est attaché au sac de manière qu'il est impossible d'ouvrir ce dernier sans briser le sceau. A chaque sac est aussi attachée une étiquette portant le nom de la variété, le numéro du certificat de la semence et le certificat du producteur. L'information contenue sur l'étiquette est vérifiée par l'inspecteur qui, en foi de quoi, y appose sa signature.

CONDITIONS DE QUALITE FIXEES POUR LA SEMENCE ENREGISTREE

Les conditions de qualité et de pureté fixées pour la *Semence Enregistrée* sont indiquées aux pages 43-44 du pamphlet intitulé "L'Association Canadienne de Producteurs de Semences et son oeuvre." dont des copies peuvent être obtenues gratuitement au bureau du Secrétaire. En un mot, ces conditions exigent un pourcentage élevé de germination et une pureté presque absolue, seule une "trace" de menues impuretés, telles que quelques grains d'orge dans l'avoine ou accidentellement une graine de Renouée liseron, est tolérée. Aucune graine de mauvaise herbe considérée comme "nuisible" par la Loi du Contrôle des Semences n'est tolérée. Le nombre maximum de graines des espèces moins nuisibles toléré sous le terme "trace" est déterminé chaque année par le Conseil Exécutif. Le nombre fixé pour la récolte de 1913 est une graine par livre pour les céréales comme le blé, l'avoine et l'orge. Si l'essai officiel de pureté montre que cette "marge de tolérance" est légèrement dépassée, la nature et la proportion des impuretés trouvées seront indiquées dans le catalogue ou sur l'étiquette attachée à chaque sac. L'acheteur se trouve ainsi en position de voir exactement ce qui en est et de décider s'il doit ou non accepter la marchandise. Si l'exament final fait par l'inspecteur chez le producteur démontre que la nature et la proportion des impuretées contenues dans un sac, ou plusieurs sacs, sont plus sérieuses que ne l'indiquait l'essai officiel fait au bureau principal, alors l'inspecteur est autorisé à user de sa discrétion pour décider si les dits sacs doivent être rejetés ou non. S'il décide de sceller les sacs et par là de donner à la semence le *rang* de semence enregistrée, il devra indiquer sur l'étiquette la nature exacte et la proportion de l'excédent des impuretés qu'il a trouvées. Le vendeur de la semence doit aussi informer l'acheteur de la présence de ces impuretés.

Bien qu'on puisse émettre des certificats pour une semence cultivée suivant les règlements et qui, d'après l'analyse officielle répond aux conditions requises pour la Semence Enregistrée, l'examen final à l'établissement du producteur peut révéler des défauts qui obligent l'inspecteur à rejeter toute ou une partie de la dite semence et à refuser de sceller les sacs, ou de la reconnaître officiellement de quelque manière qeu ce soit. Tel qu'indiqué dans l'article 8 sous le titre "Directions aux Acheteurs" (voyez page 5), nulle semence ne devrait être acceptée par les acheteurs comme "semence enregistrée" à moins que chaque sac ne porte les scellées de l'Association. On ne devrait faire exception à cette règle que sur avis spécial du Secrétaire.

INSTRUCTIONS AUX ACHETEURS

1. Les personnes qui désirent acheter de la semence enregistrée devront communiquer directement avec les membres, ou, si elles le préfèrent, peuvent envoyer leur commande par l'entremise de notre Bureau à Ottawa.

2. Ceux qui ne parlent pas l'Anglais peuvent aussi envoyer leur ordre par l'entremise de notre Bureau.

3. En donnant une commande, veuillez donner votre nom au long, ainsi que le Bureau de poste et la station de chemin de fer la plus proche.

4. Toute commande doit être accompagnée de mandats de poste ou d'express, ou de chèques marqués.

5. Les personnes qui, comme nouveaux membres, désirent profiter de semence enregistrée comme semence de fondation devront communiquer immédiatement avec le Secrétaire de l'Association, en spécifiant le numéro du certificat donné sur les étiquettes.

6. Toutes les étiquettes attachées aux sacs devront être soigneusement conservées par l'acheteur, au cas ou il s'élèverait quelque dispute à l'égard de l'origine ou de l'identité de la semence en question.

7. Aucune semence ne doit être acceptée comme "Semence Enregistrée" à moins que chaque sac soit scellé avec le sceau officiel de l'Association.

UNE INTERVIEW

Le jeune homme nerveux, alerte et déluré, prit la chaise que je lui offrais, et dit qu'il était attaché à la rédaction du *Tonnerre quotidien*. Il ajouta:

—J'espère ne pas être importun. Je suis venu vous interviewer.

—Vous êtes venu quoi faire?

—Vous interviewer.

—Ah! très bien. Parfaitement. Hum!... Très bien!...

Je ne me sentais pas brillant, ce matin-là. Vraiment, mes facultés me semblaient un peu nuageuses. J'allai cependant jusqu'à la bibliothèque. Après avoir cherché six ou sept minutes, je me vis obligé de recourir au jeune homme.

—Comment l'épelez-vous? dis-je.

—Epeler quoi?

—Interviewer.

—Bon Dieu! que diable avez-vous besoin de l'épeler?

—Je n'ai pas besoin de l'épeler, mais il faut que je cherche ce qu'il signifie.

—Eh bien, vous m'étonnez, je dois le dire. Il m'est facile de vous donner le sens de ce mot. Si...

—Oh, parfait! C'est tout ce qu'il faut. Je vous suis certes très obligé.

I-n, in, t-e-r, ter, inter...

—Tiens, tiens... vous épelez avec un i?

—Evidemment.

—C'est pour cela que j'ai tant cherché!

—Mais, cher monsieur, par quelle lettre auriez-vous cru qu'il commençât?

—Ma foi, je n'en sais trop rien. Mon dictionnaire est assez complet. J'étais en train de feuilleter les planches de la fin, si je pouvais dénicher cet objet dans les figures. Mais c'est une très vieille édition.

—Mon cher monsieur, vous ne trouverez pas une figure représentant un interview, même dans la dernière édition... Ma foi, je vous demande pardon, je n'ai pas la moindre intention blessante mais vous ne me paraissez pas être aussi intelligent que je l'aurais cru... Je vous jure, je n'ai pas l'intention de vous froisser.

—Oh! cela n'a pas d'importance. Je l'ai souvent entendu dire, et par des gens qui ne voulaient pas me flatter, et qui n'avaient aucune raison de le faire. Je suis tout à fait remarquable à ce point de vue. Je vous assure. Tous en parlent avec ravissement.

—Je le crois volontiers. Mais venons à notre affaire. Vous savez que c'est l'usage, maintenant, d'interviewer les gens connus.

—Vraiment, vous me l'apprenez. Ce doit être fort intéressant. Avec quoi faites-vous cela?

—Ma foi, vous êtes déconcertant. Dans certain cas, c'est avec un gourdin qu'on devrait interviewer. Mais d'ordinaire ce sont des questions que pose l'interviewer, et auxquelles répond l'interviewé. C'est une mode qui fait fureur. Voulez-vous me permettre de vous poser certaines questions, calculées pour mettre en lumière les points saillants de votre vie publique et privée?

—Oh! avec plaisir, avec plaisir. J'ai une mauvaise mémoire, mais j'espère que vous passerez là-dessus. C'est-à-dire que j'ai une mémoire irrégulière, étrangement irrégulière. Des fois, elle part au galop, d'autres fois, elle s'attardera toute une quinzaine à un endroit donné. C'est un grand ennui pour moi.

—Peu importe. Vous ferez pour le mieux.

—Entendu. Je vais m'y appliquer tout entier.

—Merci. Etes-vous prêt? Je commence.

—Je suis prêt.

—Quel âge avez-vous?

—Dix-neuf ans, en juin.

—Comment! Je vous aurais donné trente-cinq ou trente-six ans. Où êtes-vous né?

—Dans le Missouri.

—A quel moment avez-vous commencé à écrire?

—En 1836.

—Comment cela serait-il possible, puisque vous n'avez que dix-neuf ans?

—Je n'en sais rien. Cela paraît bizarre, en effet.

—Très bizarre. Quel homme regardez-vous comme le plus remarquable de ceux que vous avez connus?

—Aaron Burr.

—Mais vous n'avez jamais pu connaître Aaron Burr, si vous n'avez que dix-neuf ans?

—Bon! si vous savez mieux que moi ce qui me concerne, pourquoi m'interrogez-vous?

—Oh! ce n'était qu'une suggestion. Rien de plus. Dans quelles circonstances avez-vous rencontré Aaron Burr?

—Voici. Je me trouvai par hasard un jour à ses funérailles, et il me pria de faire un peu moins de bruit, et...

—Mais, bonté divine, si vous étiez à ses funérailles, c'est qu'il était mort. Et s'il était mort, que lui importait que vous fissiez ou non du bruit?

—Je n'en sais rien. Il a toujours été un peu maniaque, de ce côté-là?

—Allons, je n'y comprends rien. Vous dites qu'il vous parla, et qu'il était mort.

—Je n'ai jamais dit qu'il fût mort.

—Enfin, était-il mort ou vivant?

—Ma foi, les uns disent qu'il était mort, et d'autres qu'il était vivant...

—Mais vous, que pensiez-vous?

—Bon! Ce n'était pas mon affaire. Ce n'est pas moi que l'on enterrait.

—Mais cependant... Allons, je vois que nous n'en sortirons pas. Laissez-moi poser d'autres questions. Quelle est la date de votre naissance.

—Le lundi 31 octobre 1693.

—Mais c'est impossible! Cela vous ferait cent quatre-vingt ans d'âge. Comment expliquez-vous cela?

—Je ne l'explique pas du tout.

—Mais vous me disiez tout à l'heure que vous n'aviez que dix-neuf ans! et maintenant vous en arrivez à avoir cent quatre-vingt ans! C'est une contradiction flagrante.

—Vraiment! L'avez-vous remarqué? (*Je lui serrai les mains.*) Bien souvent, en effet, cela m'a paru comme une contradiction. Je n'ai jamais pu, d'ailleurs, la résoudre. Comme vous remarquez vite les choses!

—Merci du compliment, quel qu'il soit. Aviez-vous, ou avez-vous des frères et des soeurs?

—Eh! Je... Je... Je crois que oui, mais je ne me rappelle pas.

—Voilà certes la déclaration la plus extraordinaire qu'on m'ait jamais faite!

—Pourquoi donc? Pourquoi pensez-vous ainsi?

—Comment pourrais-je penser autrement? Voyons. Regardez par là. Ce portrait sur le mur, qui est-ce? N'est-ce pas un de vos frères?

—Ah! oui, oui, oui! Vous m'y faites penser maintenant. C'était un mien frère, William, Bill, comme nous l'appelions. Pauvre vieux Bill!

—Quoi! il est donc mort?

—Certainement. Du moins, je le suppose. On n'a jamais pu savoir. Il y a un grand mystère là-dessous.

—C'est triste, bien triste. Il a disparu, n'est-ce pas?

—Oui, d'une certaine façon, généralement parlant. Nous l'avons enterré.

—Enterré! Vous l'avez enterré, sans savoir s'il était mort ou vivant?

—Qui diable vous parle de cela? Il était parfaitement mort.

—Ma foi! j'avoue ne plus rien comprendre. Si vous l'avez enterré, et si vous saviez qu'il était mort...

—Non, non, nous pensions seulement qu'il l'était.

—Ah! je vois. Il est revenu à la vie.

—Je vous parie bien que non.

—Eh bien! je n'entendis jamais raconter chose pareille. Quelqu'un est mort. On l'a enterré. Où est le mystère là-dedans?

—Mais là justement! C'est ce qui est étrange. Il faut vous dire que nous étions jumeaux, le défunt et moi. Et un jour, on nous a mêlés dans le bain, alors que nous n'avions que deux semaines, et un de nous a été noyé. Mais nous ne savons pas qui. Les uns croient que c'était Bill. D'autres pensent que c'était moi.

—C'est très curieux. Et quelle est votre opinion personnelle?

—Dieu le sait! Je donnerais tout au monde pour le savoir. Ce solennel et terrible mystère a jeté une ombre sur toute ma vie. Mais je vais maintenant vous dire un secret que je n'ai jamais confié à aucune créature jusqu'à ce jour. Un de nous avait une marque, un grain de beauté, fort apparent, sur le dos de la main gauche. C'était moi. Cet enfant est celui qui a été noyé.

—Ma foi, je ne vois pas, dès lors, qu'il y ait là-dedans le moindre mystère, tout considéré.

—Vous ne voyez pas? Moi, je vois. De toute façon, je ne puis comprendre que les gens aient pu être assez stupides pour aller enterrer l'enfant qu'il ne fallait pas. Mais chut!... N'en parlez jamais devant la famille. Dieu sait que mes parents ont assez de soucis pour leur briser le coeur sans celui-là.

—Eh bien, j'ai, ce me semble, des renseignements suffisants pour l'heure, et je vous suis très obligé pour la peine que vous avez prise. Mais j'ai été fort intéressé par le récit que vous m'avez fait des funérailles d'Aaron Burr. Voudriez-vous me raconter quelle circonstance, en particulier, vous fit regarder Aaron Burr comme un homme si remarquable?

—Oh! un détail insignifiant. Pas une personne sur cinquante ne s'en serait aperçue. Quand le sermon fut terminé, et que le cortège fut prêt à partir pour le cimetière, et que le corps était installé bien confortablement dans le cercueil, il dit qu'il ne serait pas fâché de jeter un dernier coup d'oeil sur le paysage. Il se leva donc et s'en fut s'asseoir sur le siège, à côté du conducteur.

Le jeune homme, là-dessus, me salua et prit congé. J'avais fort goûté sa compagnie, et fut fâché de le voir partir.

Mark Twain.

Tony regarde l'ours blanc qui se promène dans la fosse du Jardin des Plantes, en long et en large; il s'extasie sur la beauté de sa fourrure qu'il prend pour une pelisse et, se tournant vers sa mère, dit avec un soupir de regret:

—Quel dommage qu'il n'ait pas de poches!

EN PROVINCE

ISLE DES CHENES

Depuis huit ans nous avons le bonheur d'avoir une église, c'est un effet de la bonté de Sa Grandeur Monseigneur Langevin. Un moment nous avons craint pour notre église. N'étant pas nombreux pour subvenir aux paiements et au support du prêtre. Encore une fois la bonté de Sa Grandeur Mgr Langevin est venue vers nous, déléguant Mgr Dugas pour venir nous annoncer la bonne nouvelle.

Tous nous le croyions de tout coeur quand il a dit: "J'ai travaillé pour vous autres car je vous aime." Nous sommes illettrés et ne pouvions répondre comme il eut fallu, mais tous les yeux et les coeurs étaient remplis de joie quand Mgr nous dit: "Votre église ne fermera pas, si vous montrez un peu de bonne volonté."

Le Rév. Monsieur Chamberland et les trois syndics ont fait deux parties de paniers au profit de l'église, avec un peu d'aide des paroisses voisines et la bonne volonté de tous les paroissiens (à part quelques familles.)

Toutes ont secondé et, croyons-nous, huit cents piastres ont été ramassées pour l'église. Grand merci à tous ceux qui ont contribué pour l'oeuvre de Dieu.

Depuis M. l'abbé Chamberland a été transféré à Laval. M. l'abbé Decelles lui a succédé. Il a rapidement conquis l'estime de ses paroissiens.

Nous avons trois nouveaux syndics: M. Daniel Carrière pour l'arrondissement de l'église; M. Noé Dumaine pour l'Ile des Chênes et M. Pierre Lavallée pour la Grande Pointe.

Il y a quatre écoles, deux bureaux de poste et beaucoup ont des boites de poste à leur porte.

L'Ile des Chênes ne se trouve qu'à quatorze milles de Winnipeg. Nous avons une crèmerie qui marche depuis bientôt vingt ans. Avis aux catholiques. Il y a aussi beaucoup de terres à vendre et à louer à des prix raisonnables.

Ce qui nous manque ici c'est le téléphone et un chemin pour aller à Lorette. Ce chemin fut commencé par le gouvernement à la dernière élection. Surtout nous avons des promesses certaines, vu qu'il est rumeur d'une prochaine élection; l'espérance renait; si rien ne se fait nous ne serons pas trop contents.

Un paroissien.

OTTERBURNE, MAN.

Melle Marie-Anna Genest est allée passer quelques semaines à Saint-Boniface chez sa soeur Mme Verville.

* * *

M. Arthur Vinet d'Hulton, Alta., est en promenade chez son père M. François Vinet.

* * *

M. Félix Dubois est de retour d'un voyage des provinces maritimes.

* * *

M. et Mme Augustine Rougeau de Norwood, sont venus passer les jours gras avec leurs parents et amis.

Bourifer.

LA SALLE

Le gouvernement exhibait samedi un char illustré de grain et d'orateurs enseignant la culture mixte. On nous promet aussi un train qui se rendra à la ville le matin pour revenir le soir.

* * *

On parle aussi de construire un aqueduc ici. Ce sera un grand avantage pour le village comme pour ses alentours.

* * *

M. M. Gaudry est nommé jury pour le procès de Krafchenko qui sera tenu à Morden le 10 mars.

* * *

J'crois qu'ti'bert manigance quelque chose, car il se rend à Norwood assez souvent.

* * *

M. Jos. Cormier suivait cette semaine un traitement prescrit par son médecin.

* * *

M. Zéphirin Legacé est de retour d'en bas.

* * *

Il y avait partie de peanuts au magasin de J.-E. Rochon; c'est une manière à lui d'amuser. C'est pratique.

* * *

M. Brunet, inspecteur d'écoles, était dans l'arrondissement, cette semaine; il visita Beaudry, Prestwick et LaSalle.

* * *

Le cheval de notre conseiller s'est emballé l'autre jour. Heureusement, son instinct l'a conduit chez lui, tandis que le digne homme s'est vu obligé de marcher trois milles. Ca fait digérer la soupe aux pois.

* * *

DIALOGUE

Comment l'aimes-tu l'inspecteur, disait Mme Nana à une petite de cinq ans.

La petite.—Ha! je l'aime bien.

Mme Nana.—Est-ce qu'il avait des cadeaux.

La petite.—Ha! oui, un grand cadeau.

Mme Nana.—Mais qu'est-ce que c'était donc?

La petite.—Un mot à deux syllabes.

Mme Nanna.—Mais je ne comprends pas.

La petite.—Bien, c'est un congé.

Poivre et sel.

STE-ANNE DES CHENES,

Le 4 mars au soir, pour la troisième fois, les élèves du couvent de Sainte-Anne avaient le bonheur de redire leur reconnaissance et leur piété filiale envers le digne curé de la paroisse, le Révérend L.-W. Jubinville, par une magnifique séance dramatique et musicale.

Monseigneur l'Archevêque, malgré ses multiples occupations, avait daigné accepter de présider la fête; plusieurs Messieurs du Clergé étaient présents ainsi qu'un auditoire nombreux. Le programme suivant eut un plein succès:

Ouverture—Duo—Pavane, favorite de Louis XIV, Melles G. Trottier, E. Brochu, L. Breton, A. Caillier.

Cantate.—Choeur de Fête—Solistes Soprano: Melles R. Lacerte, R. Poirier. Solistes Alto: L. Lavack, C. Brunelle.

Hommage de Fête—Le Compliments de la Fauvette. Par les Petites.

MARTYRE DE STE BARBE

Drame Historique en quatre Actes

Prologue

L'Ange du Martyre, Melle G. Rivest.

Barbe, jeune vierge chrétienne, Melle A. Berthiaume.

Léonide, sa tante, L. Lavack.

Julienne, confidente de Barbe, Melle C. Brunelle.

Valens, prêtre chrétien, Melle G. Trottier.

Dioscore, père de Barbe, Melle R. Gagnon.

Marcien, gouverneur de Nicomédie, M. A. Champagne.

Gabriel, Michel et Raphaël, trois archanges sous une forme humaine, Melles Y. Coté, F. Duguay et R. Paradis.

Voix de Jésus Choeur Angélique, dans la coulisse, Melle L. Breton.

Déclamation: "La Vengeance du Prêtre"—Melles M. Duguay, A. Normandin, E. Gauthier, B. Desautels, A. Gauthier, L. Desautels, Y. Berthiaume, A. Duhamel, G. Rhéaume, L. Bertrand.

Chant Comique—"Mme Proverbe", Melle G. Lussier.

OUR AUNT FROM CALIFORNIA

Felicia Needey, Rosalie Needy and Sally Needy, three sisters, Misses I. Dent, C. Murray and V. Daigle.

Mrs. Needy, their mother, Miss G. Lockhart.

Miss Wilcoxugibs, dress maker, Miss J. Erwin.

Mrs. Merry Multoburn, aunt, Miss I. Norman.

Maid, Miss Z. Tallieu.

Solo de Piano—Valse, *C. M. VonWeber*—Melle L. Lavack.

1er Entr'acte.—*Saynète, Comique*: "Les Deux Extrêmes".

Pressée, Melle A. Caillier; Tranquille, Melle M. Benoit: Servante, Melle M.-A. Dupont.

2ème Entr'acte.—Choeur, L'Orchestre du bon Dieu.

3ème Entr'acte.—Morale à Pierrot, Melle B. Gauthier.—Hymne à la Patrie, Choeur des Elèves.

Adresse.

Duo—"La Princesa"—Melles L. Lavack, M. Fournier, G. Trottier, L. Breton.

Bien que long ce programme était si bien agencé que trois heures passèrent presque inaperçues. Les entr'actes "en fin comique" reposaient du drame si tragique du Martyre de Sainte-Barbe. Les choeurs de chants furent aussi très appréciés, surtout l'Hymne à la Patrie où un solo chantait les gloires de l'Eglise de Saint-Boniface. Toutes les actrices seraient à nommer, mais les suivantes surtout méritent une mention spéciale: Melles A. Berthiaume représentant Sainte-Barbe; elle s'est tellement identifiée avec son personnage qu'elle n'a pas fléchi un instant; l'action semblait être réelle. Dioscore, Melle R. Gagnon, n'a pas moins bien rempli le rôle d'un père barbare et cruel qui en haine du christianisme réclame l'honneur d'immoler lui-même sa propre fille. Melles L. Lavack et C. Brunelle dans les personnages de Léonide et de Julienne se sont aussi distinguées.

La comédie anglaise "Our Aunt from California" ne fut pas moins goûtée et toutes les actrices sont à féliciter pour avoir si bien soutenu leur rôle.

Dans une adresse bien sentie et bien rendue, Melle N. Desautels présenta les voeux des élèves à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et profita de la circonstance pour lui offrir leurs hommages à l'occasion du 19me anniversaire de sa consécration épiscopale.

Melle B. Désautels lut l'adresse à M. le curé et redit le dévouement sans borne, la bonté paternelle du Pasteur envers ses enfants du Couvent et envers sa paroisse qui bientôt verra l'Eglise surmontée d'un beau clocher. M. le curé répondit avec émotion à ces témoignages de gratitude et dit son étonnement de se voir l'objet de tant de condescendance de la part de Mgr l'Archevêque et de ses confrères.

Sa Grandeur dans sa parole toujours si vibrante et si aimée fit l'éloge du dévoué curé en disant, "Le Pasteur peut changer mais le prêtre reste toujours le même. Si la fête continue encore avec le même brio, c'est que Sainte-Anne n'a pas perdu à l'échange, que M. Jubinville est un digne successeur du toujours si regretté M. Giroux. Après avoir félicité les élèves de leur beau succès, Mgr parla aussi en anglais; il se montra heureux de voir que l'anglais tenait une place importante au Couvent de Sainte-Anne et que les élèves y parlaient du "First Class English", quoiqu'en disent nos ennemis.

Les Révérendes Soeurs avaient pour l'occasion présenté au héros du jour un magnifique gâteau représentant un clocher. On décida de le vendre à l'encan au profit du clocher de l'église. Monseigneur l'Archevêque demeura possesseur du gâteau qu'il voulut bien faire monter jusqu'à la somme de $135. Pour tous ce fut un encouragement que cette condescendance de notre Premier Pasteur. La foule se dispersa heureuse et satisfaite, chacun n'ayant qu'un désir: revenir encore bien des fois jouir de cette belle fête de famille.

Un témoin.

* * *

Voici un second rapport qui complète le premier.

Mercredi soir avait lieu au couvent une jolie séance à l'occasion de la fête de M. le Curé. Mgr l'Archevêque avait bien voulu être de la fête et plusieurs confrères de notre digne curé s'étaient aussi rendus à l'invitation. MM. les curés Dufresne, de Lorette, Giroux, de la Broquerie, Bélanger, de Transcona, Beaudry de Thibeauville, Mirault, de Saint-Adolphe, Rivard, de Woodridge, le R. P. Magnan, supérieur du Juniorat et M. l'abbé Lambert, secrétaire de Monseigneur, M. le vicaire de Sainte-Anne et les RR. Frères Maristes du Collège, le Rév. Frère Victor, directeur, les FF. Alphonse et Jean-Baptiste.

La Révérende Soeur Daigneault, maîtresse des novices à la Maison Vicariale, représentait la Rév. Mère Vicaire; elle était accompagnée des SS. Sainte-Euphémie, Provencher et Champagne. Dans l'auditoire, on a remarqué grand nombre d'étrangers venus de Winnipeg, Saint-Boniface et des paroisses environnantes.

La levée du rideau se fit à 8 heures précises.

Nous n'entreprendrons pas de décerner à chacune des actrices son mérite personnel. Toutes ont su amplement satisfaire l'auditoire. Notons en passant que dans une pièce de ce genre (Le Martyre de Sainte-Barbe), l'auditoire n'ayant aucune notion, la plupart du temps, de l'authenticité du sujet traité, se montre un peu sceptique et nos gens qui aiment à s'égayer choisiront parfois le moment le plus tragique pour rire aux éclats. L'interprétation du Martyre de Sainte-Barbe a été si bien rendu et tout l'auditoire de mercredi soir s'est montré si intéressé que la moindre constatation de ce genre n'a pu être faite.

C'est la meilleure preuve du mérite des actrices surtout et aussi de l'intelligence. L'ange du martyre, personnifié par Melle G. Rivest, fut très applaudi de l'auditoire. Monseigneur, dans ses remarques, prodigua les félicitations aux demoiselles Berthiaume, Gagnon, Brunelle et Lavack.

La pièce anglaise mériterait aussi plus qu'une mention, mais comme tout ce qui se fait de bien, en rapport avec l'anglais, dans nos écoles bilingues, nous préférons n'en rien dire pour compléter l'ignorance du *Free Press!*

Et "Madame Proverbe"! Ce n'est pas elle qui n'est jamais contente: "Elle va toujours son petit bonhomme de train!" Melle Lussier, nos félicitations, mais j'oubliais, vous avez eu celles de Mgr l'Archevêque.

Enfin Pierrot s'en est fait donner une morale au grand amusement de l'auditoire. Très bien, Berthe!

La dernière partie de la séance, c'est-à-dire les adresses et la réponse de M. le curé et l'allocution de Monseigneur, ne se résument pas. Il aurait fallu sténographier les discours pour les reproduire entièrement, et... voler les adresses, mais je ne suis ni voleur ni sténographe. Vous dire que les adresses étaient bien faites et que Monseigneur et le héros de la fête ont bien parlé, vous le savez comme moi.

Le lendemain un banquet fut donné au réfectoire du couvent. Mgr l'Archevêque présidait. A sa droite M. le curé de Sainte-Anne, à sa gauche, M. le maire Desautels. En face, les membres du clergé, les RR. Frères assistaient, et W. Lane et S. Prairie représentant la commission scolaire.

Le gâteau de fête, sous forme d'un magnifique clocher, ouvrage de l'habile Soeur Hébert, s'est vendu $125 Mgr l'Archevêque s'en est porté l'acquéreur. M. Jos. Girard est bon encanteur. Mgr a trouvé cela!

* * *

Dans l'avant-midi de jeudi Mgr a fait visite au collège. Les élèves

(*A suivre sur la page 6*)

Roman de La Liberte No 19

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR *FENIMORE COOPER*

—Pas un mot de plus; montrez-moi le chemin."

Oeil-de-Faucon avait déjà remis sa tête d'ours. En chemin il fit causer David, recueillit plusieurs détails importants, et lui donna ses instructions. Il apprit qu'il s'était lié un des gardiens d'Uncas, et qu'il espérait le convertir et lui apprendre son art. Le chasseur usa de toute sa finesse pour prendre la direction morale de cet esprit un peu borné, mais loyal et franc.

La hutte dans laquelle Uncas les pieds et les mains liés, était gardé à vue, se trouvait située au centre des autres habitations: il était impossible de s'en approcher ou de la quitter sans être remarqué. Comptant sur son déguisement, le chasseur prit le chemin le plus court pour s'y rendre. Le silence et l'obscurité régnaient dans tout le camp; les Hurons étaient rentrés dans leurs cabanes. En voyant la Gamme s'avancer avec l'ours, qu'ils reconnaissaient pour une des plus fameux jongleurs, les gardes le laissèrent passer; mais, au lieu de s'éloigner, ils se rapprochèrent de la porte restée ouverte, pour assister à la scène qui allait se passer.

Oeil-de-Faucon, craignant que le son de sa voix ne le trahit avait décidé que le musicien prendrait seul la parole.

"Les Delawares sont des femmes, dit David s'adressant au Huron, qui comprenait un peu l'anglais; mon frère ne serait-il pas charmé d'entendre le Cerf-Agile demander des jupes, et de le voir verser des larmes en présence de toute la tribu, quand on l'attachera au poteau?"

L'ami de David communiqua à ses compagnons la proposition du maître de musique; tous pensèrent qu'à l'aide d'un charme le courage du Mohican pouvait faire place à la couardise la plus complète.

"Si c'est votre avis, reprit David, écartez-vous, l'homme savant soufflera sur le chien."

Ils se retirèrent à quelques pas de la porte, et firent signe au jongleur d'entrer.

Mais l'ours n'avança point; il se mit à se balancer et à gronder sourdement.

"Le savant craint que son souffle ne vous atteigne et ne vous ôte à vous-même tout courage, reprit David: avertissez vos frères."

L'avis transmis, ils s'écartèrent davantage, sans perdre de vue la porte; l'ours, s'étant assuré que le bruit de ses paroles n'arriverait pas jusqu'à eux, entra lentement dans la hutte. Uncas était assis dans un coin: la lueur de quelques tisons à demi éteints permettait seule de l'apercevoir.

Le chasseur, par prudence, garda encore son déguisement, et continua, en se balançant, son rôle d'animal féroce. Uncas, en le voyant entrer, crut que ses ennemis avaient lancé un ours véritable contre lui; il ne s'en émut point; la minute d'après, ses yeux exercés reconnurent le subterfuge; il laissa retomber ses paupières, décidé à n'apporter aucune attention à ce qui allait se passer.

Oeil-de-Faucon se mit tout à coup à siffler doucement; Uncas ouvrit les yeux, avança la tête, et du regard faisant le tour de la hutte, se demanda si vraiment un serpent n'était pas entré; ne voyant rien, il regarda plus attentivement le monstre et attendit. Un second sifflement se fit entendre, et aussitôt Uncas d'une voix contenue:

"Hugh! fit-il

—Coupez ses liens," dit le chasseur à David.

Oeuil-de-Faucon se débarrassa vivement de son accoutrement de bête féroce; il présenta un long couteau au jeune Mohican redevenu libre, et d'un geste montra le sien pendu à sa ceinture.

"Partons, dit Uncas.

—Et qu'allons-nous faire de ces six Mingos?

—Les Hurons ne sont pas à redouter, reprit le jeune homme d'un air de mépris: leur totem est l'élan, et ils marchent comme des limaçons; le nôtre est la tortue, et nous courons comme des daims.

—Il dit vrai, reprit en anglais Oeil-de-Faucon,—il revenait toujours à cette langue dans les cas difficiles,—il battrait tous ces coquins à la course; moi, corps à corps, je ne crains pas un Huron, mais les blancs sont plus forts des bras que des jambes."

Le jeune Mohican était déjà à la porte, tout prêt à prendre son élan; il revint à sa place, et reprit en silence sa première position.

"Eh bien! qu'attendez-vous? dit encore le chasseur; je vais remettre ma peau, et je tâcherai de me tirer d'affaire par la ruse.

—Uncas reste ici pour combattre avec le frère de son père, et mourir avec l'ami des Delawares."

Le chasseur lui serra la main avec un sourire de satisfaction, ils s'étaient compris.

"Mettez la peau d'ours à votre tour," dit Oeil-de-Faucon, qui avait déjà conçu un nouveau plan d'évasion dont le succès tout entier allait dépendre du pauvre David la Gamme.

Il endossa alors le misérable costume du musicien, et lui donna le sien en échange; il prit jusqu'à ses lunettes, son instrument et son psautier; il mit le chapeau triangulaire sur sa tête, et, entrant tout de suite dans son rôle, battit la mesure comme s'il allait entonner un psaume.

"Aurez-vous trop peur pour prendre la place d'Uncas? demanda-t-il au musicien. Vous ne serez réellement en danger qu'au moment où la substitution sera découverte. Voyons, aurez-vous le courage de rester là, tranquille, et d'attendre patiemment après notre départ?

—Je resterai à la place du jeune Delaware, dit David avec fermeté; il s'est battu pour moi, je ferai ce que vous demandez, et plus s'il est possible."

Le chasseur, après lui avoir chaudemnt serré la main, lui fit prendre une posture convenable, l'avertissant d'avoir soin de replier sous lui ses grandes jambes; puis il ajouta, par forme de conclusion:

"L'idée que les sauvages ont de la faiblesse de son esprit le défendra mieux que les armes les plus sûres."

Il sortit de sa hutte, suivi de près par l'ours, et se mit à chanter: heureusement pour le succès de son entreprise, il avait affaire à des oreilles peu délicates. Le Huron que David avait un peu cultivé s'approcha pour savoir s'ils avaient réussi à exercer quelque influence sur le prisonnier.

"Ce chien de Delaware tremble-t-il? L'entendrons-nous gémir comme une femme?"

Pour toute réponse, le chasseur se mit à chanter plus fort, et partant plus faux encore: et l'ours gronda d'une façon si furieuse et si naturelle, que l'Indien s'écarta se croyant vraiment en présence d'une bête sauvage.

XIX

Uncas et son compagnon eurent besoin de tout leur courage pour garder une allure calme: ils savaient qu'un geste imprudent ou trop précipité pouvait donner l'éveil à leurs ennemis, si soupçonneux et si perspicaces; d'autant mieux que, la curiosité l'emportant sur la crainte, les six gardiens s'approchaient de la hutte pour voir si leur captif continuait à demeurer ferme. Oeil-de-Faucon, tout en sondant les abords et en se retournant fréquemment, continuait son chant et battait largement la mesure; les deux étaient en parfait désaccord, mais il importait de faire bonne contenance. Un moment, comme ils arrivaient aux limites du campement, alors complètement silencieux, un guerrier sortit de l'ombre et s'avança au-devant d'eux: l'ours se mit à gambader d'une manière si juste, avec des poses si vraies, que le Huron rentra dans sa hutte, sûr, pensait-il, d'avoir reconnu le jongleur et l'insensé possédé par l'esprit malin.

Tout à coup, comme ils entraient dans les bois, ils entendirent un cri: le Mohican, se dressant sur ses pieds, se débarrassait déjà de son accoutrement d'emprunt.

"Ce n'est qu'un cri de surprise; attendons encore un peu."

Mille hurlements lui coupèrent la parole. Le chasseur sauta dans un buisson; il en retira deux fusils, deux cornes à poudre et un petit sac de balles.

"A présent, dit-il en courant, que ces enragés suivent notre piste dans les ténèbres, s'ils le peuvent: voici la mort des deux premiers que nous verrons."

Les cris des gardiens du jeune Mohican eurent bientôt mis toute la tribu sur pied: la toilette et l'armement d'un Huron ne demandent pas beaucoup de temps. Deux cents guerriers, tout prêts à l'attaque, se trouvaient déjà réunis sur la place, devant la hutte du conseil: la confusion fut pourtant de courte durée. Une troupe fut envoyée à la poursuite des prisonniers; une reconnaissance fut également expédiée du côté du campement des Delawares, alliés douteux que Magua avait essayé de flatter en leur confiant la garde d'une de ses captives, mais dont il était nécessaire de se défier beaucoup.

Puis les chefs et les vieillards entrèrent gravement dans la salle du conseil, et se mirent à délibérer avec cette dignité et ce calme qu'affectent toujours les sauvages.

Tout d'abord on s'étonna de ne pas voir Magua: on courut à sa cabane, elle était déserte. Qu'était-il devenu? Voulant faire oublier son ancienne trahison, il montrait tant d'ardeur, tant de zèle pour les intérêts de la nation! Chacun

ST-ANNE DES CHENES

(Suite de la page 5)

lui présentèrent une adresse, firent du chant, de la déclamation, et jouèrent "Les Quatre Prunes". Mgr s'est montré fier de voir nos petits garçons nombreux et habilement dirigés.

* * *

Melle Fournier, institutrice à Vassar, est venue assister à la fête de M. le curé, son oncle. Elle est repartie trop tôt, dès le lendemain.

A. de la Durantaye.

* * *

A Sa Grandeur Monseigneur Adélard Langevin, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Vos petits garçons de Sainte-Anne sont heureux et fiers de vous posséder aujourd'hui. Et ne dites pas que notre orgueil n'est pas légitime: car quoi de plus beau et de plus glorieux pour nous que de posséder sous notre toit le premier pasteur de l'archidiocèse, celui que tous les jours on nous apprend à respecter et à vénérer, celui qui est le digne successeur et l'émule des Provencher et des Taché dont on nous parle souvent pour nous en faire garder le souvenir et bénir la mémoire; celui dont le zèle infatigable ne s'arrête devant aucune difficulté, parce qu'il voit que, les difficultés étant surmontées, le bien qu'il avait en vue survit et va de l'avant.

N'est-ce pas au zèle ardent déployé par Votre Grandeur que nous devons d'avoir conservé nos écoles sur un pied qui excite la jalousie de nos francophobes adversaires? N'est-ce pas à votre amour pour nous que nous devons, pour la majeure partie, d'avoir les Frères qui nous prodiguent leurs soins pour notre développement physique, intellectuel et moral? Que Votre Grandeur veuille bien entendre le petit mot bien court, il est vrai, mais qui est l'écho fidèle de notre reconnaissance. Monseigneur, nous tenons à vous dire du fond du coeur le plus sincère des merci!

Il nous fait plaisir de saluer auprès de votre Grandeur, votre digne auxiliaire, qui a bien voulu, lui aussi, lors de son passage en novembre dernier, faire un accroc à son itinéraire afin de venir nous voir et nous bénir.

A tous nos distingués visiteurs nous offrons nos meilleures salutations et nos remerciements pour le témoignage de sympathie qu'ils veulent bien nous donner aujourd'hui.

Mais il en est un autre, Monseigneur, qui a droit pour une grande part à notre reconnaissance et nous vous disons son nom au risque de blesser sa profonde humilité: nous avons nommé notre dévoué pasteur, Monsieur Wilfrid Jubinville; nous bénirons à jamais le jour où votre Grandeur a bien voulu nous le donner pour curé.

Daigne votre Grandeur laisser échapper de son grand coeur une bénédiction des plus choisies: nous l'appelons sur nous, sur nos maîtres et sur tous ceux que nous aimons.

Vos petits diocésains de Sainte-Anne.

A Sa Grandeur Monseigneur L.-P.-A. Langevin, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

L'heureux anniversaire de la fête de notre bon Monsieur le Curé Jubinvillle, rehaussé par votre présence, Monseigneur, rend nos coeurs tout joyeux. Il y a du bonheur autour de nous et les chauds rayons de bonté émanant d'âmes bienveillantes illuminent ce jour béni.

Monseigneur, votre condescendance à prendre part à notre fête familiale, ce témoignage de grande estime donné à notre dévoué Pasteur nous touchent sensiblement, nous disent les sentiments délicats que votre Grandeur éprouve à notre égard. Oh! Monseigneur, cette parole bienveillante qui tomba un jour de vos lèvres, en ce moment encore fait écho dans nos coeurs: Je connais le Couvent de Sainte-Anne, je l'aime et le revois toujours avec plaisir. C'est à des âmes vibrantes d'affection et de reconnaissance que votre grand coeur daigne parler, et nous comprenons le grand intérêt que vous portez à la jeunesse étudiante. Merci, Monseigneur, c'est encore du soleil qui nous réjouit... Quand les années nous auront dispersées, nous revivrons de suaves instants de bonheur, durant lesquels, Monseigneur, vos visites paternelles sont venues nous intéresser et nous charmer délicieusement.

Dans quelques jours, Monseigneur, un concert d'allégresse retentira dans le vaste diocèse de Saint-Boniface à l'occasion de votre dix-neuvième anniversaire de votre Consécration Episcopale, qu'il soit permis aux élèves du Couvent de Sainte-Anne de venir les premières jeter leur humble note d'actions de grâces, d'offrir à votre Grandeur leurs voeux et leurs félicitations. Avec quelle joie nous bénirons Dieu avec vous, Monseigneur, et comme la prière est la meilleure preuve de notre gratitude, nous assurons à votre Grandeur, que les nôtres s'exhaleront ardentes de nos âmes pour que le Divin Maître continue de bénir nos oeuvres. Puissent ces prières être exaucées pour Celui dont la haute bienveillance nous semble un doux reflet de la bonté de Dieu! Puisse bien longtemps encore l'Ange de notre Eglise la gouverner pour Dieu.

Veuillez, Monseigneur, couronner ce jour du nouveau bienfait de votre paternelle bénédiction.

Les Elèves du Couvent de Sainte-Anne des Chênes.

FANNYSTELLE

Madame Charles Poitras est en promenade à Saint-Boniface chez sa fille Mme André.

* * *

Mme V. Guilbault a visité Elm Creek cette semaine.

* * *

M. Hedzell nous a quitté jeudi pour Iowa, où il résidera dans le futur.

* * *

M. Geo. Reid sr. est retenu chez lui par une grave maladie. Il est sous les soins du médecin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Une des filles de M. O. Hamel est aussi gravement malade. Son état inspire dés craintes. Nous espérons qu'elle pourra vaincre de la maladie.

* * *

Les exercices publics du Carême, le mercredi et le vendredi, sont bien suivis par la population de cette paroisse. La sacristie est toujours remplie. Les paroissiens du Sacré-Coeur de Fannystelle se sont rendus aux instances de notre curé. "Il faut prier durant le saint temps du Carême."

* * *

MM. Edmond Poirier, Arthur Beaupré, Pierre Beaupré, se sont envolés vers les cieux azurés de leurs "homesteads". Ils passeront quelque temps dans les forêts du nord.

* * *

M. Marcel Mollot est en voyage d'affaires, cette semaine, à Sainte-Rose du Lac, Manitoba.

* * *

Nous aurions besoin, au printemps, d'un bon nombre de familles canadiennes-françaises. Il y a quelques terres à vendre et à loher, de propriétaires anglais. Le terrain est fertile par ici: on peut aussi faire l'élevage des bestiaux puisqu'il y a du foin en quantité. Le village a toutes les commodités d'un village moderne. A ceux qui désirent émigrer, qu'ils viennent voir, et ils seront convaincus.

* * *

A la première réunion des Ligueurs du Sacré-Coeur, qui a eu lieu dimanche après la messe, M. le curé a été unanimement élu Président Honoraire de l'association.

Plusieurs sujets d'une grande importance ont été discutés. "En avant marchons", et procurons au Sacré Coeur de Jésus de nouveaux adeptes à cette vaillante association, qui fait et fera tant de bien dans la paroisse, en combattant le démon de l'intempérance.

* * *

Le premier dégel de la saison, cette semaine. Nous étions déjà à faire des charmantes rêveries sur différents sujets: Retour des Roses, retour aux champs, retour des charmantes créatures aux plumages de divers couleurs, qui viennent égayer la nature de leurs chants d'allégresse; nous disions déjà adieu à la neige et aux glaçons. Mais, oh! chimères! changement subit de la température, vents "noroi" qui souffle des régions glacées du nord. Remettez à plus tard le dégel. Attendez que le numéro 31 de ce mois soit arrivé, pour ensuite enlever la page. Alors vous aurez raison d'attendre le retour des beaux jours.

Yvonnie.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

Alarme! Alarme! où donc es-tu depuis quelque temps? Je n'entends plus résonner dans l'air les doux échos de ton carillon. Sonne donc encore quelques fausses alarmes, mais ne te cache plus dans l'obscurité; apparaît sous tes vraies couleurs et répare les coups de langue qui cingle la réputation d'écrivain de la fausse alarme, et tu les a laissé dire.

Pauvre Alarme! Tu n'avais jamais songé qu'un rayon percerait ton voile d'alarme sombre. Demande à ton timbre qui t'inspire si bien de dire au bon lecteur de la *Liberté* la raison pour laquelle il a vendu sa ferme dans la paroisse voisine. Dis-leur le nombre de livres de boudin que tu as fais quand M. le curé de cette paroisse voisine a refusé de bâtir l'église sur ta ferme. Oh! que tu aurais aimé la voir là afin d'en profiter pour vendre des lots.

Ca t'aurais fait une bonne poignée d'argent. Ca aurait peut-être satisfait un peu ton appétit. Sonne donc encore et si l'occasion se présente je reviendrai.

* * *

Les lecteurs de la *Liberté* qui connaissent M. F. Chaput vont croire qu'il est mormon. Alarme lui donne M. Fillion pour beau-père, Jean-Baptiste dit que c'est M. Marois. Erreur! Erreur! C'est ni l'un ni l'autre. Il dit qu'il n'a qu'un beau-père et il s'appelle *MARION*.

Rayon X.

SAINT-LAURENT

Le 26 février les paroissiens de Saint-Laurent, Man., célébraient l'anniversaire de naissance de leur bien-aimé et dévoué curé, le Rév. Père H. Péran.

Le soir les élèves internes et externes de l'école-pensionnat, dirigée par les Franciscaines Missionnaires de Marie, ont donné une séance, laquelle a grandement intéressé l'auditoire nombreux. Certaines personnes de considération même étaient venues des paroisses voisines pour la circonstance. Les RR. PP. Marion et Dallaire, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée à laquelle appartient le R. P. Péran lui-même, ont bien voulu augmenter au charme de la fête par leur présence. Notre vénéré prélat, Monseigneur Langevin, invité pour la petite séance avait eu la paternelle condescendance de s'excuser de ne pouvoir être présent, par ces mots: "Ce jour-là, je serait retenu à Fort Alexandre, c'est moi qui perdrai."

Le programme musical et tragi-comique a été exécuté en français et en anglais. La principale pièce: "Le Coeur d'un Père" a fait rire et pleurer. "La Tentation", pantomine, parfaitement rendue, a fait grande impression. "La Danse Chinoise" par les plus petits élèves a été un succès. Le dernier, mais le non moins intéressant a été "L'Ange visible", saynète avec accompagnement de piano, harmonium et violon.

Après l'offrande d'un joli bouquet et d'une bourse (celle-ci cadeau des paroissiens) au héros de la fête le R. P. a remercié et félicité ses chers enfants comme aussi les Religieuses qui en les préparant si bien leur apprennent des choses d'où découle une morale très pratique. Le lendemain le Révérend Père, avec sa bonté habituelle, montrait sa satisfaction aux jeunes artistes en leur envoyant un généreux cadeau de "candis".

L'occasion parait favorable pour dire que les élèves de ce couvent reçoivent avec une bonne instruction pratique une éducation soignée de ces Soeurs de grande expérience. Le couvent à proximité du Manitoba Beach offre des avantages particuliers aux jeunes filles d'un tempérament délicat par l'air pur, l'eau fraiche et les bains dont elles jouissent.

Testis.

ST-EUSTACHE

Notre populaire marchand, M. D. Beaudin, est retenu à sa chambre par une attaque de rhumatisme aigu, depuis tantôt une semaine. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Les propriétaires d'autos ont, je crois, chanté le printemps trop tôt, et ils en sont pour leur peine, car après le dégel et ensuite le fort vent du nord que nous avons eu dans la nuit de vendredi, les chemins sont devenus impraticables.

* * *

A propos du vent de vendredi dernier, nous avons cru pour quelques instants être visités par un nouvel ouragan. M. Nap. Allary est le seul qui ait eu à en souffrir, en se faisant enlever une partie de la couverture de sa maison. Heureusement que ce soir-là il n'y avait personne de couché dans cette partie de la maison.

* * *

Le choeur de chant a perdu un de ses meilleurs chantres dans la personne de M. J. Freeman, qui nous a quitté pour aller demeurer à Norwood.

* * *

M. Edmond St-Germain, employé du gouvernement, à la déportation des non-désirables, doit aussi nous quitter sous peu, avec sa famille, pour aller demeurer à Winnipeg.

* * *

Nous perdons un villageois, mais nous en aurons un autre, M. Wm. St-Germain vient demeurer au village et nous espérons l'avoir longtemps parmi nous.

* * *

Notre populaire greffier, M. C.-A. Préfontaine, qui parlait de nous quitter ce printemps pour aller demeurer dans l'Ouest, a l'air d'avoir changé d'idée, et nous aurons, je crois, le bonheur de le conserver parmi nous, pour le plus grand bien de Saint-Eustache.

* * *

MM. Jos Carrière et Louis Laplante sont de retour d'un voyage d'affaires à Pigeon Lake.

* * *

A une assemblée des électeurs de la nouvelle municipalité de Cartier, M. F. Laflèche a été choisi comme préfet, à l'unanimité.

Sikinik.

LAURIER, MAN.

Comme la journée paraissait devoir être très belle, M. le curé avec MM. V. Pagès, A. Lapointe, J. Dupré, Pierre Gamache, E. Laroche et Jos. Grignard sont partis chercher du bois de construction à vingt milles d'ici. M. E. Guay y était allé quelques jours auparavant. Tous ces messieurs ont fait ce voyage gratuitement au profit de l'église. Tous sont revenus contents de leur bonne action.

* * *

Le Rév. M. E.-A. Halde, curé de Laurier, ainsi que M. J.-A. Halde, curé de Dauphin, Man., sont allés en voyage à Sainte-Rose du Lac, Man.

* * *

M. et Mme Arthur Halde doivent aller rendre visite à leur fils M. P.-E. Halde, curé de Deloraine, Man. Melle Noémie Gamache doit aussi faire le voyage avec eux.

* * *

M. Rhéaume, de Dauphin, était de passage à Laurier, dimanche.

* * *

Cette première scène du printemps est magnifique et l'on ne peut se lasser de l'admirer, surtout quand on songe que c'est à Dieu que l'on doit tant de merveilles. Regardez ce beau soleil qui va réchauffer et vivifier la terre; écoutez le gazouillement de ces jolis oiseaux, qui sautillent le long des haies et sur les arbres où ils vont commencer leurs nids; voyez ces fleurs près d'éclore, cette verdure des blés et des prairies, ne dirait-on pas que toute cette belle création se ranime pour célébrer son divin auteur.

Yvette.

* * *

PENSEE

L'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre; avec de petits coups de dents une souris coupe un câble; avec de petits coups de hache on abat de grands chênes et, avec de tout petits coups de langue aussi on massacre à jamais une réputation...

savait si bien quels efforts il faisait pour remonter dans l'esprit et la confiance des siens, pour reprendre le premier rang à la tête de la peuplade! Qui pouvait le retenir dans un pareil moment?

Quelques jeunes gens, envoyés aux renseignements, rentrèrent et annoncèrent la double découverte qu'ils venaient de faire: à la porte du camp, ils avaient découvert la peau de l'ours, et, un peu plus loin, le pauvre jongleur qu'Oeil-de-Faucon avait garrotté le matin. La guérison de la malade, l'esprit malin enfermé dans le souterrain, n'étaient donc qu'une feinte qu'il fallait éclaircir sur l'heure. Douze hommes sages et prudents furent envoyés aux grottes pour pénétrer ce mystère.

En entrant dans la première pièce, ils trouvèrent morte sur sa couche la pauvre malade, qu'ils s'imaginaient avoir été emportée par Duncan dans la forêt: un instant après, ils découvrirent Magua, écumant de rage et faisant de vains efforts pour rompre ses liens. Rendu à la liberté de ses mouvements, il se leva furieux, l'oeil en feu: il s'écria d'une voix menaçante.

"Que le Delaware meure!"

Les autres baissèrent la tête: le plus âgé dit:

"Un mauvais esprit s'est glissé parmi nous: le Delaware s'est sauvé.

—Un mauvais esprit! Oui, reprit Magua sur le ton de la plus amère ironie, l'esprit qui a sacrifié tant de Hurons, qui a immolé nos frères sur le rocher du Glenn, qui a scalpé cinq de nos guerriers à la source de Santé, le mauvais esprit qui vient de lier les bras du Renard-Subtil, le mauvais esprit du chien qui poursuit partout les Hurons, la Longue-Carabine!"

Aucune parole ne saurait rendre la stupeur et l'emportement des sauvages à ce nom abhorré. La Longue-Carabine avait pénétré dans leur camp, s'était joué d'eux leur avait ravi leurs prisonniers: ils ne pouvaient en croire Magua; mais il dit tout à coup:

"Allons rejoindre les chefs; ils nous attendent."

En arrivant, ils apprirent que les fugitifs n'avaient pu être rejoints, et que leurs traces se dirigeaient bien vers le camp des Delawares. Magua montrait maintenant beaucoup de calme: cet homme pervers était à la fois un adroit politique; il jugea que le moment était venu de ressaisir son autorité, et manoeuvra avec la plus remarquable finesse pour se faire nommer chef de l'expédition qu'on ne manquerait pas d'entreprendre après ces grands événements. Il déploya dans la circonstance toutes les ressources de son génie: au conseil, il laissa parler les autres, loua leur intelligence et leur zèle, parut adopter un avis qui n'était pas entièrement le sien, mais finalement rallia toute l'assemblée à son sentiment. Il se montra si prudent, si modéré et à la fois si déterminé, qu'il toucha le but. Les Hurons, enthousiasmés, le proclamèrent unanimement leur chef et jurèrent de s'en rapporter à lui et de lui obéir; il jura, à son tour, de venger ses frères morts et de laver de son sang, s'il le fallait l'injure mortelle que venait de recevoir la tribu. Les sauvages, quand tout fut arrêté, se retirèrent dans leurs tentes. Magua ne regagna point sitôt la sienne: il s'en alla de hutte en hutte, flattant l'un, encourageant l'autre, demandant conseil à celui-ci, faisant alliance plus intime avec celui-là; bref, il acheva et consolida la victoire qu'il venait de remporter. Il rentra alors dans sa cabane solitaire: lors de sa fuite, autrefois, sa femme l'avait quitté, il n'avait point d'enfant; sa demeure n'était autre que cette misérable hutte en ruine où s'était réfugié David la Gamme, à l'entrée du camp. Le musicien ne le gênait point; son dédain pour lui allait jusqu'à le laisser coucher sous son toit. En rentrant, Magua le trouva endormi dans un coin de sa hutte; il devait, lui, veiller jusqu'au lendemain. Il resta là, assis oubliant d'entretenir son feu, les yeux grands ouverts dans l'obscurité, roulant dans sa tête ses projets de vengeance, et repassant les uns après les autres, humilié et honteux, les faits si étranges qui avaient rempli cette journée, estimant pourtant, dans son orgueil n'avoir pas payé trop cher le rang tant envié qu'il venait de conquérir parmi les siens.

Quand les Hurons s'aperçurent que David avait pris la place du Cerf-Agile, ils ne maltrairèrent point l'être étrange qu'ils regardaient comme un insensé; sa folie le défendait mieux que les armes les plus puissantes.

Longtemps avant le lever du soleil, des guerriers, tous armés, arrivèrent les uns après les autres dans la cabane de Magua: ils se tinrent debout ou assis, mais en silence, jusqu'à l'arrivée du dernier. Quand le vingtième entra, le chef se leva et donna le signal du départ; il se mit à leur tête, et tous marchant dans ses pas, le suivirent un à un, à la file indienne, et sortirent du camp sans bruit.

Comme ils longeaient le petit lac où les castors s'étaient établis, un des guerriers, qui portait sur la poitrine un *totem* représentant cet animal, s'arrêta et crut devoir saluer de quelques mots ceux qu'il nommait ses frères; les autres attendirent sans impatience, nullement surpris d'entendre leur compagnon recommander l'expédition le plus gravement du monde, à la bienveillance de ces animaux. Plusieurs castors, dérangés à cette heure matinale, parurent à l'entrée de leurs demeures: le Huron fut heureux de ce succès, qu'il attribua à son éloquence; même un castor plus gros, plus vieux, plus vénérable ques les autres, s'étant aussi montré, l'orateur voulut de nouveau se mettre en frais pour lui bien que cette apparition flatteuse n'eût duré qu'un instant, car le vieux castor avait rentré sa tête dans sa hutte avec quelque précipitation. Mais Magua venait de reprendre sa marche à travers les bois; tous le suivirent, jugeant avoir assez fait pour la famille de leur compagnon.

Comme ils s'éloignaient, le vieux castor reparut et fixa sur eux un regard si observateur, que Magua, s'il l'eût vu, en eût été troublé. Un instant après, l'animal se montra en entier, et le grave et silencieux Chingachgook apparut, débarrassant sa tête du masque de fourrure qui la dissimulait.

La tribu des Delawares, campée dans les environs de l'établissement des Mingos, avait fait cause commune avec eux, dans la dernière guerre, comme alliée des Français, bien qu'elle eût refusé de les suivre jusqu'à William-Henry. Les Delawares et les Mingos se trouvaient donc ainsi rapprochés par les circonstances, ayant ensemble marché sous les ordres de Montcalm; néanmoins une vieille haine séparait ces deux peuplades. Toutes les deux, éloignées de leur pays et réunies par la guerre et les hasards d'un campement temporaire, avaient à se ménager réciproquement. Nous avons déjà dit que Magua, pour gagner la confiance de ses voisins, leur avait, d'après un usage assez établi chez les sauvages, confié sa prisonnière et que les divers personnages de notre récit étaient venus à peu près tous, contraints par la nécessité, demander asile aux Delawares.

Dans la matinée où Magua conduisait sa troupe silencieuse dans les bois, le camp des Delawares offrait un spectacle d'une animation peu habituelle: des préparatifs étaient faits pour la chasse mais d'autres événements étaient venus déranger ce projet: les guerriers, en groupe, dissertaient sans fin, bien qu'avec gravité; les femmes, les enfants, allaient et venaient, en proie à une émotion visible: les uns et les autres, au milieu de leurs discours, tournaient fréquemment les yeux du côté d'une cabane étroitement surveillée et qui occupait le milieu du camp. Le soleil se levait, quant tout à coup l'attention générale fut encore attirée par un autre sujet: sur une plate-forme de rochers qui limitait, du côté des bois, l'établissement de la peuplade, un homme venait de se montrer; il était sans armes, et sur son visage étaient peintes les couleurs de la paix. Se voyant remarqué, il leva un bras en l'air et appuya une main sur sa poitrine, en signe d'amitié; les Delawares répondirent par le même signe. Aussitôt l'étranger, sans précipitation toutefois, descendit avec légèreté le sommet des rochers il traversa la foule, et, marchant droit au groupe des guerriers, il s'arrêta devant le plus ancien; les Delawares reconnurent alors dans ce personnage un chef huron, le Renard-Subtil. Il fut reçu d'une façon grave, silencieuse et circonspecte. Un sauvage qui parlait toutes les langues des peuplades du nord de l'Amérique s'avança vers lui et lui dit en maqua:

"Le sage Huron est le bienvenu. Il vient partager le repas de ses frères des lacs!

—Il vient pour cela."

Coeur-Dur, c'était le nom de l'interlocuteur de Magua, échangea avec lui des marques d'amitié puis le fit entrer dans une cabane où, avec quelques autres chefs, ils fumèrent et mangèrent longuement; tous les deux affectaient une grande confiance, et tous les deux néanmoins se tenaient sur leurs gardes; dissimulés, retors, ils ne se méprirent ni l'un ni l'autre sur leurs intentions réciproques. Coeur Dur ayant fait allusion à la dernière guerre, Magua en prit occasion de dire négligemment:

"Ma prisonnière donne-t-elle de l'embarras à mes frères?

—Elle est la bienvenue chez nous.

—Le camp des Hurons est proche, il serait aisé de la renvoyer à mes squaws.

—J'ai dit qu'elle est la bienvenue," reprit avec emphase le Delaware.

Magua, craignant de se trahir, mécontent de ce premier échec, se hâta de dire avec affabilité:

"J'espère que nos jeunes guerriers laissent à nos amis les Delawares un champ assez vaste pour chasser sur les montagnes?

—Les Lenapes,—les Delawares prenaient aussi ce nom,—n'ont besoin de la permission de personne pour chasser sur les montagnes," reprit l'autre avec hauteur.

Le Renard-Subtil faisait fausse route; il se tira de ce mauvais pas avec son habileté ordinaire.

"J'ai apporté, dit-il, des présents pour mes frères." Et il distribua aux guerriers, avec beaucoup de tact, des bijoux et autres menus objets provenant du pillage de William-Henry.

Coeur-Dur, traité favorablement dans ce partage, s'écria, perdant un peu de sa gravité et de son sang-froid:

"Mon frère est un grand chef! Il est le bienvenu.

(*A suivre*).

SOUVENIRS DE CAREME

Conte du Berry

Chrétiens des villages, des bourgs, des domaines et des locatures qui voulez profiter du saint temps de carême, selon qu'il est ordonné dans les coutumes de notre mère l'Eglise, entendez la manière ancienne dont on pratiquait le jeûne et la pénitence, en pays de Berry, à l'époque où ma grand'mère récompensait la sagesse des petits-enfants au moyen d'une orange partagée en huit.

Je vous parle selon l'usage de mon endroit, comme un frère à ses frères, ainsi qu'on doit faire après la cérémonie des Cendres—poussières nous sommes!—et je vous dis salut en Jésus et Marie.

Adonc Madame Almaïde, ma grand'mère, une digne femme du bon Dieu, vivait en son château du Moudurier avec ses huit petits-enfants dont j'étais, notre nourrice Nanette Chabillaud et Fernandine la cuisiène. Quant à Moutet, son toucheux de bêtes, son interrogeux de temps, son homme de confiance il soupait avec nous et couchait à la mangeoire pour surveiller le bétail, c'est-à-dire

Noblet, Beurmet,
Trouillet, Trouilla,
Tournaille et Cadet,
Pigeau, Maréchau
Tartare et Doret
Dont il t' ait l' valet.

Mais avant de partir pour la grange, le vieux aux longs cheveux blancs veillait avec nous. Dans le salon aux meubles usés, Madame Almaïde réunissait la famille, c'est-à-dire les petits-enfants et la domesticité. Madame Almaïde prenait un coin près de la cheminée. Moutet s'asseyait dans le fauteuil, en face. Mirabel, le chien, se couchait au milieu. Les petits faisaient le rond. Fernandine et Nanette Chabillaud allaient, venaient, balayaient, remuaient les sièges, attisaient le feu et prononçaient des mots sans importance.

Le lendemain du carnaval commençaient les rites de carême. Durant la journée, Fernandine apprêtait de la morue en maugréant contre le sel et, le soir, le dîner fini, ma grand'mère lisait dans un vieux livre des choses pieuses.

Homélies, méditations, hymnes, oraisons, psaumes, il y avait de tout dans ce bouquin ancien. Les pages essentielles étaient marquées par des images—plus tard, mon cousin Barnabé en ayant volé une et l'ayant troquée contre un hameçon, s'accusa en confession d'avoir vendu les biens de l'Eglise:—ces images représentaient sainte Germaine de Pibrac, saint Michel de la Mer, Notre-Dame de Beaugency, Notre-Dame de la Bouzanne, la Vierge de Vaudouan et le crâne de saint Silvain qui étaient souvenirs de pélerinages qu'avaient accomplis Madame Almaïde en son temps de jeunesse. Il y avait aussi une feuille du noisetier de Paray-le-Monial et diverses prières indulgenciées. Dans ce livre étaient prévus tous les besoins spirituels du chrétien d'un bout de l'année à l'autre, et c'était l'ami inséparable de la bonne et digne chrétienne qu'était ma grand'mère.

Le mercredi des Cendres, après la collation vespérale, Madame Almaïde, ayant mis ses lunettes d'argent sur le bout de son nez, ouvrait le livre à la page 146 et lisait d'une voix petite et monotone:

—Voici que l'imposition des cendres nous rappelle que le Créateur nous fit du limon de la terre et que nous redeviendrons poussière dans la tombe. Cela nous rappelle aussi que la pénitence est une obligation à laquelle Jésus...

Ici les huit petits dont j'étais avec mes frères et mes cousins, ne sachant pas de quoi il s'agissait, répondaient en coeur:

—Ayez pitié de nous!

Mais bonne maman nous regardait par dessus ses lunettes et tout rentrait dans l'ordre.

Le feu continuait à pétiller, et la lecture se poursuivait sur le même ton que devant:

—...Obligation à laquelle Jésus lui-même se soumit sur la croix. Suivons ce divin exemple et ne craignons ni le jeûne austère ni l'abstinence salvatrice. Qu'est-ce que le jeûne, petite misère en comparaison des péchés...

—Va-t-en, maudit péché! reprenaient les huit gamins endormis déjà plus qu'à moitié.

—...Que nous avons commis! Acquittons-nous sans rechigner de cette pénitence facile! Châtions notre corps. Mortifions cette chair corrompue. Disciplinons notre âme...

—Immortelle, disait celui des gamins qui ne sommeillait pas encore.

—...Puis nous assisterons aux fêtes douloureuses de la semaine sainte. Nous nous purifierons de nos fautes. Nous demanderons à Dieu pardon. Après quoi nous nous réjouirons dans les liesses pascales. Nous communierons dans l'Eucharistie et nous chanterons. *Alleluia, Alleluia!*

Ici Madame Almaïde se recueillait quelques minutes et puis récitait un *Pater* et un *Ave*.

Les petits dont j'étais se réveillaient toujours pour répondre à l'*Ave*, sur un mode criard:

—...Mère de Dieu, eu, priez pour nous, ous, qui avons recours à vous!

Ce devoir accompli, nous nous rendormions sur nos chaises basses.

Ainsi la pieuse veillée se déroulait, tandis que Mirabel ronflait et que les petits dont j'étais rêvaient aux anges.

A dix heures tapant, Madame Almaïde partageait l'orange. Nanette Chabillaud prononçait par ordre chronologique:

—Guy, Gustave, Antoinette, Cécile, Etienne, Félix, Jullien, Barnabé, il est temps de s'coucher.

Chacun se frottait les yeux, avalait son quartier d'orange et gagnait la pièce voisine.

Nanette, durant la cérémonie de la pose d'habits, nous faisait réciter des oraisons jaculatoires:

—Jésus, je vous aime!

—Marie, Joseph, priez pour nous.

—Saint Coeur de la Vierge, ayez pitié de nous.

—Je vous salue, etc...

Ayant plongé le bout de nos doigts dans nos bénitiers, nous nous couchions.

Etendus dans nos huit petits lits, nous écoutions encore au lointain, pendant deux ou trois minutes, la voix de bonne maman qui reprenait sa lecture, puis c'était la nuit.

A la fin de la seconde méditation, Moutet dormait.

Pour la troisième, les bonnes s'asseyaient. A onze heures, elles dormaient aussi.

Alors Madame Almaïde s'agenouillait, disait une prière secrète et donnait le signal du coucher, non sans avoir dit.

—Demain, Moutet aura du laitage au frustulum. On mangera des oeufs frais au prandium. Et on ne refusera à personne dix onces de pain à la collation. Quant à moi je jeûnerai sévèrement.

On jetait des cendres sur les braises. On éteignait les deux lampes de cuivre qui pendaient au manteau de la cheminée. Chacun allumait sa lanterne et gagnait son lit dans le calme d'une bonne conscience.

Aujourd'hui bonne maman n'est que poussière sous six pieds de limon, mais son âme est sans doute en paradis. Le Moudurier est vide. La tour s'effrite. Les étables ont été vendues à un charcutier. Cet homme qui s'enrichit dans le saucisson fit construire à leur place une maison sans attraits. Chez lui, aux veillées de carême, ses filles lisent l'*Abeille radicale de la Rochaille*, journal des familles et des intérêts agricoles.

Joseph Ageorges.

—*Contes du Moulin Brûlé* (Librairie universelle.)

GUERRE A L'ALCOOL!

Aux premiers jours de mars 1913, le steamer anglais "Alun-Chine", opérant le chargement de 350 tonnes de dynamite destinée au canal de Panama, sautait dans une terrible explosion, au large du port de Baltimore.

Le "Jason", charbonnier de l'Etat, et un remorqueur, qui se trouvaient à proximité de "l'Alun-Chine", furent presque anéantis. Le "Jason" eut quatre marins tués et trente de blessés.

L'explosion fut entendue à plus de 125 milles de distance. Des bâtisses situées dans les environs furent partiellement détruites. De plus, il y eut des blessés dans un rayon très éloigné de la catastrophe.

Après cette formidable détonation, l'on put constater que des parties de machinerie pesant plusieurs tonnes avaient été projetées à de très grandes distances.

Les personnes tuées, au nombre de 50, étaient pour la plupart méconnaissables, nombre d'entre elles ayant été littéralement réduites en bouillie.

Les blessés se chiffraient à 60. Presque tous étaient horriblement mutilés. A l'un il manquait un bras, à l'autre une jambe. Un troisième avait le crâne fracturé; un quatrième gisait, là, au milieu des débris divers, le corps tout déchiqueté. Un cinquième et un sixième avaient les bras et les jambes brisées, et ainsi de suite.

Les pertes matérielles s'élevèrent à près de $500,000.

L'explosion passée, on l'a officiellement attribuée à une cause inconnue.

Cependant, des survivants de la catastrophe assurent qu'elle fut provoquée par l'imprudence d'un chargeur mis en gaieté par une copieuse absorption de whisky. Pour braver le danger et poser en héros, le hideux fanfaron frappait une boite de dynamite à coups de barre de fer.

FRANCE D'AMERIQUE

(Du *Soleil*, de Paris)

A Ottawa, capitale fédérale du Canada, vient d'avoir lieu le troisième congrès biennal des Canadiens-français de la Province d'Ontario.

Le gros de la population canadienne-française se trouve, comme on sait, dans la Province de Québec. Là, elle est vraiment chez elle, et forme la grande majorité de la population. Ailleurs, il en est autrement. A l'est de Québec, dans les Provinces maritimes, et à l'ouest, dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, etc., l'élément canadien-français est en minorité, plus ou moins noyé au milieu de masses anglo-saxonnes, irlandaises, américaines, ou d'autre origine. C'est dire qu'il y est plus menacé qu'à Québec par la guerre que lui fait l'élément anglo-saxon, en vue de maintenir au Canada sa prééminence ethnique, et aussi confessionnelle, car la lutte se présente sous cette double face.

Pour les Canadiens-français, la race, la langue et la religion catholique forment un bloc indissoluble. De même, pour les Canadiens-anglais, le protestantisme va de pair avec leur race et leur langue.

Entre ces deux éléments, l'attitude des Irlandais, qui sont de plus en plus nombreux au Canada, comme aux Etats-Unis, représente un facteur curieux à étudier. Les Irlandais sont catholiques, et quoiqu'ils parlent anglais, ils ne sont pas plus Anglais en Amérique qu'en Irlande. Et, cependant d'une manière générale, ils ont plutôt une tendance à se ranger du côté des Canadiens-anglais contre les Canadiens-français. Il y a des exceptions. Ainsi, à propos de la question scolaire, dont nous allons parler, la *Northwest Review*, de Winnipeg, et le *Casket*, d'Antigonish, ont pris parti, notamment contre le *Catholic Record*, en faveur des Canadiens-français. Mais ces cas restent isolés.

Dans leur ensemble, les Irlandais sont hostiles aux Canadiens-français. Ce n'est pas par loyalisme vis-à-vis de l'Angleterre. C'est plutôt par rivalité de clan, de chapelle. L'Irlande immigrée et le Canada français représentent les deux principaux éléments constitutifs du catholicisme en Amérique. L'Irlande, nouvelle venue, jalouse le Canada et voudrait le supplanter.

C'est surtout dans l'Ontario que la lutte est âpre. Là, les Canadiens français sont au nombre de 250,000, ce qui représente le dixième seulement de la population ontarienne. Mais, sans écouter ceux qui leur disent que la lutte est sans espoir pour eux, ils combattent sans trêve pour défendre leur religion et leur langue. A cet effet, s'est constituée l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, qui joue, dans cette Province, le même rôle que la Société Saint-Jean-Baptiste dans l'ensemble du Canada français. Le congrès d'Ottawa a été, en réalité, son congrès. Il était, cette fois-ci, d'autant plus intéressant que, depuis le mois de juin 1912, l'Ontario est troublé par les luttes et polémiques auxquelles donne lieu la fameuse "circulaire 17", par laquelle le gouvernement de la Province a porté un coup sensible aux écoles canadiennes-françaises.

Ces écoles, dites séparées, ou bilingues, sont essentiellement catholiques, et, quoique les deux langues y soient enseignées, c'est surtout au français qu'on s'y intéresse. La place nous manque pour analyser la "circulaire 17". Disons simplement qu'elle tend à réduire de beaucoup l'enseignement du français dans ces écoles, et à y introduire une inspection gouvernementale, dans laquelle les Canadiens-français voient une inspection protestante. Estimant que le gouvernement avait outrepassé ses droits, ils ont résisté jusqu'ici à l'application du règlement. En conséquence, on leur a supprimé les subventions gouvernementales. La lutte se poursuit sur ce terrain.

C'est sur cette question qu'ont porté les débats au congrès d'Ottawa. On s'y est mutuellement encouragé à la résistance, et on y a dénoncé le déni de justice dont les écoles bilingues étaient l'objet.

Mais, pour vaincre, il faut plus que l'entrain communicatif d'un congrès. Un des orateurs, M. Charles Leclerc, s'est permis de signaler les trois écueils, les trois défauts nationaux, contre lesquels viennent souvent se briser les bonnes volontés des Canadiens-français: l'esprit de parti, la jalousie et l'apathie. Ces défauts, la Nouvelle-France les tient de l'ancienne, qui les a elle-même religieusement conservés. Le discours de M. Leclerc aurait pu être prononcé en France, tout aussi bien qu'à Ottawa. En y remplaçant "esprit de parti" par "esprit de coterie", on y trouverait l'explication de l'impuissance de certains partis à réaliser les plus nobles visées. Les Canadiens francais sauront-ils triompher de ces trois défauts héréditaires? De cette question dépend, en partie le succès de la lutte qu'ils ont entreprise.

ST-BONIFACE

Melle Berthe Carrière, 16 ans, fille de M. Roger Carrière, 38 rue Larivière, a été gravement brûlée, mercredi soir, en tentant de verser du pétrole dans une lampe encore allumée. La flamme de la lampe mit le feu au pétrole qui à son tour enflamma les vêtements de la jeune victime. En entendant ses cris et en la voyant enveloppée de flammes, ses parents la poussèrent hors de la maison et la roulèrent dans la neige. La flamme avait déjà trop dévoré les chairs et il fallut appeler l'ambulance de l'hôpital de Saint-Boniface. Melle Berthe Carrière a expiré le lendemain.

* * *

Notre Chambre de Commerce a tenu sa réunion mardi soir dans les salles de l'hôtel de ville. L'échevin J.-A. Marion fut réélu président. Les autres officiers élus sont: C.-D. Carson, vice-président; E.-V. Battley, secrétaire; J.-E. Trottier, trésorier; W.-H. Leck, J. Bourgeault, J.-A. Cusson, J.-A. Charette, J.-C. Dunbar, L.-J. Collin, S. Cusson et J.-A. Biron, conseillers; J.-A. Cusson, T. Pelletier, J. Bourgeault, E. Guilbault, M. Moscovitch, Georges Martin, W.-H. Leck, S.-J. Dusseault, J.-A. Charette, Fred. Dandurand, J.-H.-N. Leveillé, J.-A. Bleau, commission d'arbitrage. S. Carson et J. Dusseault furent nommés auditeurs.

Le rapport du trésorier est très encourageant et montre un bon surplus.

La Chambre de Commerce a demandé à la Commission des chemins de fer d'étendre le rayon des compagnies de messageries dans Saint-Boniface et aussi à la compagnie des tramways de donner à certaines heures de la journée plus de tramways. De l'une et de l'autre on attend de favorables réponses.

La Chambre de Commerce aura son banquet vers la fin du mois. On a nommé un comité qui en choisira la date et se chargera de son organisation.

* * *

M. l'abbé Kessler, vicaire à la cathédrale depuis plusieurs mois, vient d'être nommé curé de Sainte-Amélie. Il succède à M. l'abbé Mahieu. M. l'abbé Kessler sera remplacé à l'archevêché par M. l'abbé Picot.

* * *

La Fanfare LaVérendrye donnera son dernier concert-cartes de la saison mardi le 17 courant à l'Ecole Provencher.

* * *

M. Léon Roy, agen d'immigration, a été appelé par télégramme samedi, au chevet de son fils gravement malade à l'hôpital de Régina. M. Joseph Roy fut blessé par un éclat de vitre au bras gauche, a vu l'empoisonnement du sent se mettre dans la plaie. Le mal s'aggravant de jour en jour il a fallu le transporter à l'hôpital de Régina où il est sous les soins de spécialistes. On espère sa guérison à moins de complications.

M. Joseph Roy demeure à Dollard, Sask. Il y avait épousé le 23 février dernier Melle Julia Marquis.

* * *

Un catalogue de librairie vient de faire son apparition dans Saint-Boniface. C'est plein de scorpions. Nous en reparlerons la semaine prochaine et en détail, et en long et en court.

* * *

BAPTEMES

1er amrs.—Jeanne-Gabrielle, fille de Alphonse Muylls et d'Elizabeth Maert. Parrain, Joseph Cheys, marraine Stéphanie Desmet.

1er mars.—Hélène-Ethelberte Marie, fille de James Henry Moore et d'Anna Lavallée. Parrain Oscar Labossière, marraine, Parmélia Lavallée.

5 mars.—Joseph-Paul-Henri fils de C.-Henri Royal et d'Emma Gelly. Parrain Joseph-Auguste Royal; marraine, Marie-Germaine Royal.

Décès.—Richard Robert, le 6 mars, à l'asile d'Youville à l'âge de 82 ans.

* * *

Des soumissions vont être demandées pour trottoirs, côté ouest, rue Ritchot, depuis Hamel jusqu'à Victoria.

* * *

L'épidémie de petite vérole est déjà enrayée. Nous n'en avons eu que quatre cas et fort bénins. Il en a été de même pour la scarlatine. Nos autorités municipales ont droit à des félicitations pour la promptitude avec laquelle elles firent face au mal.

* * *

A sa prochaine séance, notre conseil municipal discutera une motion de l'échevin Turnbull demandant au conseil d'annoncer dans les journaux de Winnipeg afin d'engager pour Saint-Boniface un avocat à salaire fixe.

La ville a commandé de la Canada Iron Co. 12 chars de tuyaux d'aqueduc à $3.75 l'ordinaire et $3.25 le spécial.

* * *

On a accordé à la Progress Construction Co. un contrat pour la construction de 3,000 pieds de trottoirs à raison de 54 centins du pied.

AU SACRE COEUR

Mardi, 17 mars, aura lieu la dernière partie de la série de Pedro.

* * *

BAPTEMES.

Laura-Cécile-Yvonne, fille de J. J.-A.-Z. Goyet, 251 rue Graham. Parrain M. E. Martel. Marraine, Melle Edna Goyet.

Irène Dubuc, fille de M. Antonin Dubuc. Parrain, M. Joseph Dubuc. Marraine, Mme Bourgouin.

SEANCE AU COLLEGE

On jouera Alfred le Grand.

Mercredi, 18 mars, à 8 heures du soir, il y aura séance au Collège de Saint-Boniface, à l'occasion de la fête de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Les élèves représenteront un drame en 4 actes, en vers, "Alfred le Grand", par le P. Henri Tricord, s.j. Tous ceux qui aiment à entendre de belles pensées et de beaux sentiments exprimés en beaux vers français, ceux que passionne une action émouvante et qu'intéresse la lutte des âmes entre elles, auront de quoi satisfaire amplement leur goût.

Les billets sont en vente au Collège.

UNE CIRCULAIRE AU CLERGE

Mgr l'Archevêque vient d'adresser à son clergé une circulaire très importante. Nous en détachons plusieurs passages qui ne sont pas sans intérêt pour les fidèles.

Archidiacre

Il y a longtemps que Nous désirons trouver un archidiacre qui puisse examiner les comptes de paroisses, lors de Notre visite pastorale, ou à l'occasion du changement d'un curé, et l'état des constructions, et Nous faire un rapport écrit. Or, Monseigneur Az. François Dugas, Protonotaire Apostolique et un de nos Vicaires généraux a bien voulu accepter cette fonction importante et délicate, et Nous l'en remercions cordialement.

Il aura aussi à s'occuper des rapports annuels et à lire les actes de la visite précédente, afin de se rendre bien compte de l'état de la paroisse et de ce que Nous demandons pour le bon ordre.

Vous le recevrez donc avec tout le bon vouloir possible et vous le mettrez au courant de votre comptabilité, et de tout ce qui concerne l'état financier et l'ordre extérieur de la paroisse.

Winnipeg: Saint-Edouard, St. Esprit.
Saint-Vital.
Selkirk.
Arborg; DeLaval; Inwood.
Ile des Chênes.
Saint-Laurent; Vannes.
Sandy Bay.
Deloraine.
Beauséjour.
Kenora; Keewatin; Norman.
Brandon; Oak Lake; Grande Clairière; Saint-Jean de Kent; Sainte-Claire.
Saint-Claude; Haywood; Saint-Daniel.
Elie; Saint-Eustache; Saint-François-Xavier.
Laurier; Makinac; Sainte-Rose; Sainte-Amélie.
Sifton; Dauphin; Winnipegosis; Camperville.

Revenus des églises et des prêtres.

1. *Dans les villes*.—Pour l'église: bancs, dîme, quêtes, cloches, fosses, cimetière, la moitié du casuel des grand'messes, sépultures, services et mariages, et l'intérêt des argents capitalisés, ou le produit des terrains loués.

Pour le Curé.—L'autre moitié du casuel des grand'messes, sépultures, services et mariages et le salaire suivant:

Pour moins de 150 familles, $600.

Pour plus de 150 familles, $800.

Pour plus de 250 familles, $1,000.

Pour plus de 350 familles, $1,200.

Pension des vicaires payée par l'église, $200.

Salaire des vicaires payé par l'église, $100.

Ce salaire augmentant de $50 par an jusqu'au montant de $300 par an. L'Ordinaire fixera le salaire des vicaires qui ne sont pas dans les conditions ordinaires. Le desservant aura $200 par an, plus la part du casuel qui revient au curé.

Le curé recevant la moitié du casuel pour la célébration de la messe, devra payer lui-même les honoraires des ministres sacrés qui le remplaceront ou l'aideront: célébrant, diacre et sous-diacre.

Combustible, éclairage, téléphone et eau seront payés par l'église ainsi qu'un ameublement modeste mais complet, approuvé par l'Ordinaire.

2. *Dans les campagnes*.—Même chose, excepté le salaire.

Minimum du salaire du curé, $500.

Pour endroits donnant plus de $600 et moins de $700 de dîme et d'intérêt, $600.

Pour endroits donnant plus de $700 et moins de $800 de dîme et d'intérêt, $700.

Pour endroits donnant plus de $800 de dîme et d'intérêt, $800.

N. B.—1. Pour toute dépense extraordinaire on devra avoir une permission écrite qu'on conservera aux archives de la cure et qui sera donnée sur la demande du curé et du comité.

2. On devra conserver et pouvoir produire les reçus représentant chaque dépense.

3. On ne fera aucun emprunt, ni aucune dette sans l'autorisation écrite de l'ordinaire.

A cause du nouveau mode de perception des revenus, l'année ecclésiastique, sous le rapport de la dîme, etc., se comptera de janvier à janvier.

Les recettes et dépenses provenant des missions desservies devront entrer dans les comptes et chaque mission devra fournir sa quote-part dans le salaire du curé et payer les dépenses locales.

Chaque prêtre devra prévoir les dépenses que devra faire la paroisse et avertir l'Ordinaire si les recettes ne peuvent pas les couvrir, car aucune dette ne peut être contractée sans permission préalable.

Danses.

Vous voudrez bien lire aux fidèles le paragraphe suivant du Premier Concile Plénier de Québec sur les danses.

"(a) Quoique certaines danses semblent honnêtes et ne puissent être condamnés *en soi*, l'expérience cependant nous apprend que ces danses sont pour beaucoup de jeunes gens une occasion de péché.

"(b) Dernièrement la société a été envahie, par certaines façons de danses rien moins qu'honnêtes, qui doivent ou totalement supprimées, ou, au moins, réduites à des manières convenantes. En effet, en règle générale, il y a danger grave à danser ce qu'on appelle les danses vives durant lesquelles le danseur presse dans ses bras les danseuses qu'il tient par la taille. Ce danger est augmenté par l'absence de modestie dans les vêtements, et surtout, encore plus, s'il s'agit d'un bal public masqué.

"(c) Les pasteurs des âmes doivent éloigner avec soin leurs fidèles de ces occasions de péché, surtout au saint tribunal de la pénitence."

Ces règles posées par le Premier Concile de Québec justifient les défenses que Nous avons faites et que certains confesseurs ont eu la hardiesse et l'imprudence de critiquer et même de violer, sans souci du respect de l'autorité et du bien des âmes.

Il y a des danses nouvelles, lascives et folles qui sont de vrais appels à la luxure. Nous ne les nommons pas; mais ceux qui en savent le nom doivent les avoir en horreur parce que c'est la ruine de la pudeur et des bonnes moeurs. Les parents qui les permettent dans leur maison ne méritent pas de recevoir les sacrements.

Comités d'églises.

Comme nous constatons que les fidèles se plaignent de ne pas être mis au courant des finances de la paroisse; Nous réglons que chaque paroisse élira un comité de trois ou de cinq membres et les noms devront être envoyés afin que Nous les acceptions s'ils sont en règle en ce qui concerne leur devoir pascal et leurs autres obligations.

Chaque année:

Chaque curé de la paroisse devra rendre ses comptes de l'année au *comité* avant de les rendre à la paroisse du haut de la chaire, et il aura soin de les faire signer par le président ou le secrétaire.

Oeuvres diocésaines

Terre-Sainte	$ 393.82
Clercs	1,0003.81
Oeuvres Ruthènes	665.99
10 p. c. des Bancs	2,672.56
Denier de SaintPierre	827.87
Propagation de la Foi	331.32
Sainte Enfance	162.41
Total	$6,057.78

LA DEMISSION DE M. MONK

Le député de Jacques Cartier quitte la vie politique par suite du mauvais état de sa santé. Une grande perte pour le parlement.

Montréal, 5.—La démission de M. Monk, député de Jacques-Cartier, longtemps chef du parti conservateur dans la province de Québec et ancien ministre des Travaux Publics dans le cabinet Borden, a créé une profonde impression dans les milieux politiques. On espérait toujours lui voir reprendre son poste de représentant du peuple à la Chambre, il avait même au début de la présente session publié un article très documenté sur l'urgence de la construction du Canal de la Baie Georgienne, laissant prévoir qu'il irait se faire le champion de ce projet national, au Parlement, mais sa santé ne lui a pas permis et aujourd'hui il croit devoir abandonner l'arène politique, où il s'est acquis une place enviable.

NOTES BIOGRAPHIQUES

L'hon. F.-D. Monk, fils de l'hon. S. C. Monk, juge de la Cour du Banc du Roi, est né à Montréal, le 6 avril 1856 et fit ses études au collège de Montréal et à l'Université McGill. Il épousa en janvier 1879, Marie-Louise Sénécal, fille unique de M. D.-H. Sénécal, avocat. Il étudia le droit avec l'hon. R. Laflamme et fut admis en 1878 au Barreau de Montréal, dont il devint l'un des membres les plus brillants. En 1893 il fut nommé Conseil du Roi par le comte de Derby, et en 1899 il eut le même honneur pour la province de Québec.

M. Monk pratiqua d'abord le droit en société avec M. Edmund Barnard et pratique seul aujourd'hui. Il fut pendant 12 ans membre de la commission scolaire catholique de Montréal. Il devint professeur de droit constitutionnel et international à l'Université Laval en 1892. Elu président du club libéral-conservateur de Montréal en 1898 et du club Cartier, en 1901, il fut aussi directeur de la société pour la protection des femmes et des enfants, de la compagnie du "Journal", de l'exposition de chevaux de Montréal, de l'hôpital protestant des aliénés, vice-président de la Montreal Southern Counties Ry., et de la Ottawa River Valley Co., président du comité local de la société "Dante Alighieri", membre du comité local de la célébration du IIIe Centenaire de Québec en 1908, membre de la commission royale de conservation en 1909.

M. Monk devint chef du parti conservateur de la province en 1900 et résigna en 1904. Il entra dans la politique en 1896 comme député de Jacques-Cartier, qu'il a toujours représenté jusqu'aujourd'hui.

L'ex-député de Jacques-Cartier a aussi été un adversaire de l'adoption d'une politique navale sans consultation populaire et de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. En 1910 il présenta un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, exprimant le regret que le gouvernement n'ait pas manifesté l'intention de consulter le peuple sur sa politique navale.

A l'avènement des conservateurs, en 1911, il accepta le portefeuille des Travaux Publics dans le cabinet Borden, le 10 octobre, mais démissionna l'année suivante en octobre, sur une question de principe, restant le champion de l'autonomie canadienne et refusant d'approuver la politique du gouvernement sur une contribution d'urgence de $35,000,000 pour la marine anglaise.

On annonçait il y a quelques semaines que M. Monk serait assez bien pour vaquer cette année à ses travaux parlementaires, mais sa santé ne lui a pas permis de se rendre au parlement, et c'est cette impossibilité de remplir ses devoirs de représentant qui l'a forcé à donner sa résignation comme député de Jacques-Cartier.

ST-NORBERT

Jeudi, le 12 mars, à 7.30 du soir, il y aura fête au couvent de Saint-Norbert à l'occasion de la fête patronale du révérend G. Cloutier, curé. Outre un joli programme de chant, les élèves interprèteront un beau drame.

Les religieuses n'ont pu cette année s'assurer un service de la compagnie du C. N. R. pour le retour à Winnipeg, le soir même: elles escomptent cependant un bienveillant encouragement d'un n'un nombreux auditoire.

CES ECOLES BILINGUES!!!

Melle Gendron, de Lorette, gagne une médaille de bronze dans un concours ouvert à toute la province. Elle n'est agée que de 16 ans.

Lorette, 8.—Melle Irène Gendron, élève du couvent de Lorette, a remporté la médaille de bronze dans un concours de composition anglaise ouvert à toute la province, grade senior, par le "Fort Garry Chapter Daughters of the Empire". Le sujet traité a été: "The Debt that Canada owes to Great Britain".

Melle Gendron n'est âgée que de seize ans et elle se prépare à subir les examens de première classe.

CONDOLEANCES

SOMERSET

Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, Succursale No. 256, Somerset, Manitoba.

Extrait de la séance du 26 février 1914:

Proposé par Frère Lemieux, secondé par Frère Perreault, que les officiers et les membres de la succursale No. 256 offrent à la famille de leur regretté président, Frère Joseph Anthime Decosse, leurs plus respectueuses et sincères condoléances.

Adopté à l'unanimité.

(Par ordre) *Damien Labossière*, Sec.-Arch.

AU COLLEGE

AU COLLEGE
AUTOUR DE LA 1ère DIVISION

Une soirée de mardi gras. Les philosophes, nos grands frères, nous donnent ce soir une séance en famille, une séance de projections à la lanterne magique. Après l'ouverture par l'orchestre de la philosophie, l'ami Célestin nous fait entrevoir les grandeurs de la sphère céleste par un voyage rapide à travers les principales planètes de notre système solaire.

Casimir nous conduit à Lourdes: avec lui, nous visitons la demeure de Bernadette, la grotte des apparitions, la basilique et le Rosaire.

L'ami Szchwarok, à son tour, nous fait goûter les beautés artistiques de Rome et de Paris. Tout serait par trop intellectuel et abstrait, si les organisateurs se contentaient de nous faire admirer la grandeur de Dieu dans la création, sa bonté compatissante dans les miracles de Lourdes et sa beauté dans les arts. Se rappelant que l'homme est aussi "animal risible", ils recherchent, comme intermèdes, ce qui peut le plus nous égayer. Une chanson métisse, des choeurs comiques, une courte pantomine et la Quarantaine d'Anatole remportent un véritable succès. Un intermède fort goûté est celui que nous procure le R. P. Recteur: en son nom, quelques confrères nous offrent des bonbons de toutes les couleurs et de toutes les saveurs. Le carême n'étant pas commencé, nous leur faisons beaucoup d'honneur La séance se termine par les chants d'usage. Et, le coeur joyeux et reconnaissant, nous allons prendre un repos bien mérité.

P. S.—Amis lecteurs, si vous trouvez que cette "soirée de mardi gras" arrive un peu en retard, ne vous en prenez pas au chroniqueur.

* * *

Mardi, 3 mars.—11h. A. M.—Les Coalisés viennent de nous prouver qu'ils peuvent faire une partie intéressante même sur une mauvaise couche de glace. 1ère période: les *uns*: 1; les *outres*: 1. 2ème période: les *uns*: 2; les *autres*: 2. N'est-ce pas de l'entente cordiale? Les spectateurs ne peuvent s'empêcher de dire que c'est de l'entente cordiale à contre-coeur. Car l'allure des deux équipes ne laisse aucun doute que chacune d'elles voulait triompher. Les *uns* et les *autres* ont le même nombre de victoires. Et si le soleil radieux continue de maîtriser la bise, ils devront serrer leurs armes et partager les dépouilles.

12h. 30m. P. M.—"Allons! les amis. Serrez vos patins; la glace ne vaut rien, cet après-midi; le patinoir est un véritable casse-cou. Secouez la poussière de vos petits souliers; c'est de la balle au panier qu'il nous faut."

Ainsi parle le président du ballon. Inutile de rechigner. En un clin d'oeil, les gouretiers se transforment en joueurs de balle; et la chasse à la *grosse boule* commence. Trois parties se succèdent. La première phase de chaque joute est alerte et rapide. Mais les joueurs manquent d'entraînement. Le gouret a captivé toute leur attention, depuis la fin de novembre. Aussi, à la deuxième phase, ils "suent, soufflent, sont rendus." Heureusement, la mouche c'est-à-dire le spectateur est là "pour les animer et les faire avancer." Et "après bien du travail" pour "hâter la victoire", la balle "arrive au haut" c'est-à-dire dans le panier.

Ainsi, grâce à la bonne volonté les joueurs et à l'initiative du président Dechêne, le congé se passe très agréablement.

* * *

Jeudi, 5 mars.—10 h. A. M.—Pas de patinage! Pendant que nous faisions des rêves d'or, il est tombé deux pouces de neige, de cette neige qui a eu chaud en route. L'enlever? A quoi bon? Le thermomètre indique déjà 34o, et le soleil vous a un air menaçant! Alors, laissons la neige pour protéger la glace contre les assauts du soleil ardent. Mais qu'allons-nous faire, cet après-midi? C'est bien simple. Nous allons jouer à la balle au panier.

1h. 30m. P. M.—L'ami Dechêne a eu la main heureuse. Il a trouvé assez de joueurs pour organiser quatre parties de balle au panier. Les intermédiaires ouvrent le tournoi. La joute de mardi leur a fait du bien. L'allure est plus vive et les signes de fatigue sont moins évidents.

Les aînés viennent ensuite donner aux jeunes une bonne leçon de jeu scientifique. Les capitaines ont été perspicaces dans le choix de leurs hommes. Car les avantages sont également partagés: Les Gagniers prennent d'abord une avance de six points; mais les Préfontaines rattrapent bientôt le terrain perdu, et le résultat est douteux jusqu'aux dernières minutes. Dans un ralliement final, les Gagniers réussissent à compter les deux points qui leur assurent la victoire.

Les cadets essaient de mettre en pratique les leçons que les aînés leur ont enseignées tout à l'heure. Et leurs efforts produisent de bons résultats. Si leur jeu n'est ni aussi rapide ni aussi captivant, ils arrivent toutefois à provoquer les acclamations de leurs partisans.

Enfin les professionnels entrent en lice, à leur tour. Les accrocs aux règles du jeu sont assez fréquents. Mais l'ardeur est telle qu'elle fait oublier les accrocs.

5h. P. M.—Nous montons à l'étude après avoir eu un autre congé très agréable pour la saison. Disons un merci cordial aux joueurs et à notre président de la balle au panier.

* * *

Dimanche, 8 mars. Le Collège vs les Cadets du Sacré-Coeur de Saint-Boniface. Malgré le mauvais état de la glace, la partie fut rapide surtout à la 2ème période. La disproportion des points (7-1) n'indique pas tout à fait ce que fut le jeu. Un peu déroutés par la longueur du patinoir, les avants des Cadets se montrèrent cependant très combatifs; et leurs efforts auraient abouti à de meilleurs résultats, si notre défense n'avait pas fait un travail effectif. La défense des visiteurs, au contraire, fut plutôt faible et se laissa embrouiller assez facilement par les combinaisons de nos avants. Chose à remarquer, six de nos sept points ont été faits à la suite de combinaisons. Fred sait mettre de l'ensemble sur notre ligne d'attaque.

* * *

Futurs champions. Joe, Arsène, Anatole et Adrien s'entraînent pour devenir "l'espoir de la race blanche." Combien d'années faudra-t-il avant qu'ils soient prêts à rendre le gros nègre Johnson blanc de frayeur? Nous ne le savons pas. Les exercices ont lieu à huit clos.

* * *

Professeur extraordinaire. Les amis! moi, Henri X...., avec deux barreaux de chaise et un battement de pieds bien cadencé, j'ai le secret d'intéresser l'auditoire tout aussi bien que ceux qui s'évertuent à racler leur violon. Et les instruments sont à la portée de toutes les bourses. Si vous voulez apprendre le secret, venez me voir; nous ferons des marchés. De plus, je suis le plus beau *gigueux* de ma paroisse et du collège *itou*. Je suis prêt à vous enseigner la gigue gratuitement. Mais il vous faudra pratiquer derrière les bancs de neige et être discrets. Car si mon surveillant s'en aperçoit, la leçon sera écourtée.

LA MER EN EBULLITION!

Un phénomène assez curieux s'est produit dans l'océan Atlantique, lors du dernier voyage New-York.-Le Havre du paquebot la "Provence", pendant la période de très gros mauvais temps que nous venons de traverser. Nous extrayons du rapport de M. Mourand, commandant du paquebot la "Provence", de la Compagnie générale transatlantique, le passage suivant, qui signale cette particularité atmosphérique:

"Au retour, presque aussitôt après avoir quitté New-York, une violente tempête de neige de ouest-nord-ouest, un blizzard très rigoureux s'est fait sentir pendant deux jours, avec mer énorme et une vue bouchée à ne pas voir à quatre mètres devant soi, le tout accompagné d'un froid de 10 à 12 degrés. J'ai dû, dès en partant, faire du sud, aussi bien pour éviter les rencontres de navires que celles des glaces dont les premières sont signalées aux environs du Bonnet Flamand.

"Naviguant dans le Gulf Stream, à un moment donné et durant quelques heures, la temperature de l'eau de mer étant montée à 19 degrés au-dessus et celle de l'air descendue à 10 degrés de différence, il se produisit un phénomène d'ailleurs connu mais assez rare.

"La mer, dégageant des vapeurs, paraissait en ébullition, car ces vapeurs formaient à quelques mètres au-dessus du niveau de l'eau une brume épaisse, fouettée par la tempête, et, au milieu des tourbillons de neige, parmi les lames que l'on ne distinguait pas de la passerelle mais qui déferlaient sur le pont avec fracas, nous avons eu l'impression fantastique de bouillir dans une gigantesque chaudière, tout en grelottant."